

Observatoire  
de la **PARITÉ**  
entre les **FEMMES**  
et les **HOMMES**

# Parité : une culture à développer

Enquête auprès de candidates  
aux élections législatives 2012

## Tome 2

Rapport du Groupe de travail  
"Parité politique"



Juillet 2012



## SOMMAIRE :

<i>Introduction</i> .....	5
<b>CHAPITRE 1 : TRAJECTOIRES POLITIQUES FEMINIQUES</b> .....	<b>7</b>
<b>I – ENGAGEMENT</b> .....	<b>7</b>
A. <i>Politisation de la famille</i> .....	7
B. <i>Entrée dans la vie politique par l’ancrage associatif et local</i> .....	8
C. <i>Contexte familial favorable</i> .....	10
1. <i>Implication du/de la partenaire dans la gestion de la vie familiale</i> .....	10
2. <i>Conciliation entre vie politique et familiale, une contrainte féminine ?</i> .....	11
3. <i>Ressources familiales, un préalable pour financer sa campagne</i> .....	12
<b>II – ASCENSION AU SEIN DU PARTI</b> .....	<b>13</b>
A. <i>Ascensions rapides et candidatures souvent suscitées</i> .....	13
B. <i>Parcours de militantes</i> .....	15
C. <i>Être candidate, être élue</i> .....	15
1. <i>Candidate sur une liste ? Candidate à un scrutin uninominal ? Tête de liste ?</i> .....	15
2. <i>Elues : rejet des stratégies électorales masculines</i> .....	17
<b>CHAPITRE 2 : AU CŒUR DE STRATEGIES ELECTORALES</b> .....	<b>19</b>
<b>I – FEMMES INVESTIES PAR DES HOMMES</b> .....	<b>19</b>
A. <i>Avoir fait ses preuves : critère d’éligibilité à l’investiture ?</i> .....	19
B. <i>Candidatures « de témoignage »</i> .....	20
C. <i>Réseau</i> .....	23
<b>II – NE PAS DERANGER L’EQUILIBRE POLITIQUE MASCULIN</b> .....	<b>25</b>
A. <i>Candidates à condition de ne pas gêner le pouvoir local</i> .....	25
1. <i>Campagnes difficiles sans soutien des fédérations locales</i> .....	25
2. <i>Désengagement des fédérations locales vis-à-vis des candidatures féminines</i> .....	27
3. <i>Dichotomie entre l’échelon national qui encourage les candidatures féminines et l’échelon local qui résiste</i> .....	28
B. <i>Candidatures dissidentes</i> .....	30
C. <i>Candidates et élues isolées : coût de leur indépendance ?</i> .....	32
<b>CHAPITRE 3 : QUOTIDIEN D’UNE FEMME POLITIQUE</b> .....	<b>35</b>
<b>I – ÊTRE LEGITIME POUR S’IMPOSER DANS UN MONDE MASCULIN</b> .....	<b>35</b>
A. <i>Prouver ses compétences pour s’imposer</i> .....	35
B. <i>Prendre la parole dans un univers masculin</i> .....	38
C. <i>Sexisme et stéréotypes au quotidien</i> .....	39
1. <i>Monde d’hommes où les femmes sont réduites à leur corps</i> .....	39
2. <i>Femme (mère) politique avant tout</i> .....	41
3. <i>Parité de façade</i> .....	42
<b>II – PARITE ET DEMOCRATIE</b> .....	<b>44</b>
A. <i>Perception des lois sur la parité par les femmes politiques</i> .....	44
B. <i>Perception des qualités pour être élu-e</i> .....	47
C. <i>Perception des différences sexuées en politique</i> .....	48
1. <i>Perception des différences entre les femmes et les hommes politiques</i> .....	48
2. <i>Division sexuée du travail d’élue</i> .....	51
<i>Conclusion</i> :.....	53
<b>ANNEXES</b> .....	<b>56</b>
<i>Annexe 1 : Bibliographie</i> .....	56
<i>Annexe 2 : Liste des interviewées par nuance de gauche à droite</i> .....	58
<i>Annexe 3 : Guide d’entretien</i> .....	59



« On ne naît pas candidat. On le devient au terme d'un parcours long et souvent semé d'embûches. »<sup>1</sup>

## Introduction

L'article 3 de la Constitution indique que « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ». Avec 40,1% de candidates aux élections législatives et seulement 26,9 % de femmes élues à l'Assemblée nationale pour cette nouvelle législature, force est de constater que cet objectif constitutionnel ne permet pas d'atteindre les résultats escomptés. Les femmes ne sont pas les bienvenues au sein de la sphère politique. En effet, certaines formations politiques préfèrent subir des retenues sur leur part de la dotation publique plutôt que de présenter autant de femmes que d'hommes aux élections législatives. De plus, les femmes sont souvent investies, malgré elles, dans des circonscriptions difficiles ce qui a tendance à accroître l'écart entre le pourcentage de candidates et le pourcentage d'élues. Si des études existent sur les élues, peu de données qualitatives existent sur les candidates aux élections législatives.

Cette enquête a pour objectif de dresser le parcours politique de ces femmes politiques. Leur socialisation politique et leur engagement seront décrits en se posant la question de leurs lieux de sociabilité politique et de leurs réseaux. Comment se positionnent-elles dans leur parti ? Quelles difficultés ont-elles dû affronter ? Quels ont été les soutiens durant dans leur « carrière » politique et quels ont été les freins ? Comment ont-elles réussi à s'imposer pour obtenir l'investiture ? Si les lois dites de la parité ont permis aux femmes d'intégrer l'« arène » politique, quelles femmes parviennent effectivement à s'imposer ? Où sont-elles recrutées et identifiées ? Quel regard portent-elles sur la parité et sur les femmes en politique ?

Des entretiens ont été menés auprès de femmes politiques, candidates aux élections législatives de 2012 pour revenir sur leur trajectoire et leur engagement politique. Les candidates ont été invitées à retracer leur progression au sein de leur parti politique jusqu'à leur investiture. L'analyse des entretiens a permis de percevoir les stratégies électorales et d'appréhender plus précisément les obstacles à la parité. « Parité » ne veut pas encore dire

---

<sup>1</sup> BATAILLE Philippe, GASPARD Françoise, *Comment les femmes changent la politique et pourquoi les hommes résistent*, La découverte, p. 51

« égalité » entre les femmes et les hommes car le chemin à parcourir reste long pour une égalité réelle.

Cette étude a été menée de mai à juin 2012 auprès de dix-sept candidates.

Les interviewées ont été sélectionnées en fonction de certains critères.

- Leur nuance politique. Nous nous sommes attachés à respecter l'équilibre Gauche/Droite. Sur les 17 candidates interrogées, 8 sont de gauche (6 Parti Socialiste, 1 Europe Ecologie Les Verts et 1 Front de Gauche) et 8 de droite (6 Union pour un Mouvement Populaire et 2 Front National). Enfin, 1 est du centre (Mouvement Démocrate).
- Leur emplacement géographique. Nous avons privilégié plusieurs zones ; la région Île de France (4 candidates interrogées), le Languedoc Roussillon (4) au sud de la France, la Bretagne (4) et la Haute Normandie (1) à l'ouest, enfin, l'Alsace (2) et la Lorraine (2) à l'est. Au sein de ces régions, nous avons choisi d'interroger des candidates investies dans des circonscriptions urbaines, rurales et intermédiaires.
- Leur expérience en politique. Nous avons choisi d'interroger 4 députées sortantes. Nous avons veillé à interroger des candidates qui se distinguent par leurs pratiques de cumul, leurs expériences et engagement en politique.

Un premier chapitre abordera les trajectoires politiques féminines pour décrire leur engagement politique et leur ascension au sein de leur parti politique. Le deuxième chapitre permettra de déterminer comment ces femmes s'inscrivent au cœur des stratégies électoralistes. En effet, souvent variables d'ajustement des stratégies politiques, leurs difficultés seront décrites. Enfin, un dernier chapitre traitera des obstacles qu'elles ont dû surmonter du simple fait d'être femme, pour porter une réflexion plus générale sur la parité.

## CHAPITRE 1 : TRAJECTOIRES POLITIQUES FEMININES

Ce chapitre aborde les trajectoires politiques des candidates aux élections législatives. Il s'agira de s'intéresser à leur politisation et à leur engagement. Dans quelle mesure ont-elles été prédisposées à faire de la politique ? Souvent entrées dans la vie politique par leur ancrage local et associatif, leurs parcours se distinguent des élus masculins. Dans quelles conditions ces femmes peuvent-elles s'engager ? Ainsi, la question des ressources financières et de l'articulation des temps de vie seront étudiées. En s'intéressant à leur trajectoire au sein de leur parti politique ainsi que leurs diverses candidatures, leurs expériences politiques permettront d'observer leur rapport différent à la politique que leurs collègues masculins.

### I – Engagement

Cette première partie introduit leurs premiers liens avec la vie politique et publique, dans le cadre familial et au travers d'engagements associatifs ou locaux.

#### A. Politisation de la famille

La question de la politisation de la famille est primordiale. Comment expliquer le parcours politique de ces femmes et dans quelle mesure ont-elles été « prédisposées » à faire de la politique ?

La majorité des femmes affirment que leur famille n'est pas ou peu politisée. En effet, elles comptent très peu ou aucun-e élu-e dans leur famille proche et affirment que leur politisation vient d'une curiosité ou d'un intérêt personnel qu'elles ont développé seules.

*« Je ne l'explique pas, ça s'est imposé à moi. »*

Pourtant, pour beaucoup d'entre-elles, leur famille les a tout de même sensibilisées très jeunes à la politique.

*« Je suis tombée dedans quand j'étais petite. [...] Mes parents étaient gaullistes. Je les ai toujours entendus parler de ça. Je devais avoir 10 ans quand j'ai dit que je voulais être présidente de la République. J'admirais déjà De Gaulle et, je suis allée le voir très petite. »*

*« Mon engagement politique ne vient pas de mon éducation. A part mon grand père qui m'a emmené à des meetings de Nicolas Sarkozy. »*

Quelques candidates mettent en avant une forte politisation de leur famille. Ainsi, elles assument cet héritage familial qui explique leur engagement. Leur profil se distingue néanmoins des autres interviewées. En effet, leur engagement s'est manifesté très jeune et elles en ont vite fait leur « métier », en tant qu'assistante parlementaire ou suppléante d'élu.

*« Ma mère m'a toujours poussée à m'engager, à défendre le droit des femmes [...] Mes grands-parents étaient tous adjoints au maire. J'ai toujours baigné dans un univers très politisé et très politique. »*

Ainsi, leur candidature aux élections législatives est allée de soi car elle s'inscrivait dans la continuité de leur parcours et de leur engagement auprès d'un élu sortant qui ne se représentait pas.

S. Pionchon et G. Derville montrent combien les femmes politiques ont eu une « socialisation atypique ». En effet, la socialisation de genre, productrice d'inégalités amène les femmes à intégrer un rôle social qui les exclue de la sphère politique. Ainsi, pour ces auteurs, les femmes politiques auraient été socialisées à partir d'un « projet parental masculin » qui leur assigne « la place du garçon » ce qui leur permettrait « d'acquérir une plus grande ambition, condition *sine qua non* pour affronter la compétition pour les postes de pouvoir »<sup>1</sup>.

## **B. Entrée dans la vie politique par l'ancrage associatif et local**

Les candidates interrogées se sont souvent impliquées dans la vie politique par la voie de l'engagement associatif. Une des candidates explique qu'après une vie professionnelle intense, elle « décide » de prendre un congé parental à l'arrivée de son troisième enfant. Très vite, elle s'implique dans la vie locale de son village.

*« Il me manquait beaucoup de contact et d'activité. Très vite, je me suis retrouvée en charge d'une école de musique. Ma vie politique a commencé comme cela. Quand on m'a vue m'impliquer dans la vie associative, on m'a demandé de rejoindre une équipe municipale pour les élections de 95. »*

Surtout dans les petites communes, l'engagement associatif leur permet de se faire repérer par les équipes communales. Elles sont donc rapidement sollicitées pour faire partie d'une liste.

*« J'étais engagée en tant que présidente d'association culturelle pour les écoles dans ma commune. J'ai été sollicitée par le maire de ma commune car j'avais été amenée à le rencontrer pour un problème d'école de ma fille. »*

Ainsi, nombres d'entre-elles ont commencé leur parcours en tant que conseillère ou candidate aux élections municipales. C'est la « voie de l'engagement local » qui leur a

---

<sup>1</sup> PIONCHON Sylvie, DERVILLE Grégory, *Les Femmes et la politique*, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, p.168



permis de mettre un pied dans le monde politique. Leur engagement associatif est le garant d'un ancrage local proche de la population et de la société civile. Cette expérience au sein d'une association leur fournit un domaine de compétence recherché dans l'équipe municipale. C'est ainsi que ces femmes vont être en charge de commissions se rapportant à leur engagement associatif ; culture, social, éducation.

De nombreuses candidates ont insisté sur les rencontres qu'elles ont pu faire, souvent à l'échelon local, qui ont joué un rôle déclencheur de leur engagement. Une personnalité en particulier a pu avoir un impact décisif durant leur trajectoire politique. En effet, elles évoquent souvent une personne qui leur a fait « confiance » et qui leur a permis de se créer une identité politique au travers de leurs échanges.

*« Mon engagement s'est construit au travers de rencontres d'individualités et de personnalités, la personnalité du maire notamment. »*

Cette candidate revient sur sa première sollicitation pour faire partie d'une liste municipale dans une grande ville. Le maire sortant, personnalité locale a fait appel à elle en tant que représentante d'une association de parents d'élèves. L'échange qu'elle a eu avec lui a marqué son engagement politique.

*« C'est un moment personnel de mon histoire où je me dis ; c'est ça les grands. »*

Souvent, dans les petites communes, les « sympathies » qu'elles vont nouer avec le maire ou un conseiller municipal va les encourager à s'impliquer auprès d'eux.

Leur ancrage local et les rencontres qu'elles vont faire vont leur permettre de se faire connaître de leur parti et de briguer progressivement d'autres élections jusqu'aux législatives. De fait, « une candidature [aux élections législatives] qui a des chances de succès est généralement le résultat d'un investissement militant et de la détention de mandats électifs locaux. »<sup>1</sup>. Les femmes vont ainsi être recrutées au sein des conseils municipaux ou régionaux. Ces assemblées paritaires constituent un vivier important leur permettant d'être identifiées par les élus locaux environnants. Ces mandats vont permettre l'évolution de leur carrière politique. Il est indéniable néanmoins que la figure du/de la maire ou du/de la conseiller-ère général-e reste le mandat clé pour être élu-e. Ceci explique « la difficulté qu'éprouvent les femmes à accéder au Parlement. Leur rareté tient en effet moins à leur réticence à « faire de la politique » qu'au fonctionnement du système partisan »<sup>2</sup>. Ainsi, elles restent toujours exclues des mandats locaux les plus prestigieux qui constituent la « voie royale » pour accéder au mandat de député.

---

<sup>1</sup> BATAILLE Philippe, GASPARD Françoise, *Comment les femmes changent la politique et pourquoi les hommes résistent*, La découverte, p 51

<sup>2</sup> *Ibid*, p 51

## C. Contexte familial favorable

### 1. Implication du/de la partenaire dans la gestion de la vie familiale

Le fait qu'une femme se présente aux élections législatives pose de fait la question de la répartition traditionnelle sexuée des tâches notamment au sein du foyer.

Les entretiens ont montré que les candidates ont fait le choix de s'investir en politique dans un contexte et des conditions bien particulières. Pour la grande majorité des candidates, leur engagement au sein d'un parti politique a commencé tardivement, lorsqu'elles étaient libérées de leurs charges familiales. Nombreuses d'entre-elles ont attendu que leur-s enfant-s soient plus grands pour s'engager. M. Sineau explique bien que certaines femmes politiques sont d'abord des « militantes qui ne peuvent s'engager en politique qu'après un certain âge, lorsqu'elles ont pleinement sacrifié à leurs devoirs de mères et d'épouses »<sup>1</sup>.

*« Quand mes enfants étaient plus grands, j'avais un peu plus de temps pour m'engager en politique. »*

Certaines étaient parfois déjà militantes avant de se marier et ont dû mettre ou « choisi » de mettre leur engagement entre parenthèse au moment de leur mariage.

*« J'ai un peu décroché au moment où j'étais jeune adulte, je me suis mariée et j'ai eu des enfants. »*

La majorité des candidates ont mis en avant le soutien et l'accompagnement de leur partenaire.

*« Il faut faire des efforts des deux cotés, mon mari a beaucoup contribué à ce que ça se passe bien. S'il ne s'était pas impliqué, ça n'aurait pas été possible. »*

Ainsi, ces femmes ont mis en avant qu'un tel engagement ne pouvait se faire sans l'accord et le soutien de leur famille et proches. En effet, une parlementaire explique que, contrairement à ses collègues masculins, une femme ne peut s'engager sans réorganiser sa vie quotidienne et familiale.

*« Un homme, c'est culturel, une femme accepte qu'il ne soit pas à la maison. [...] C'est possible de gérer à partir du moment où le couple se réorganise à deux. »*

Une femme s'engage à condition qu'une personne puisse en quelque sorte prendre « le relais » ou « assurer l'intendance », pour reprendre les expressions des candidates. C'est notamment le cas pour les quelques candidates qui ont commencé leur carrière politique plus jeunes, avec des enfants en bas âge notamment.

---

<sup>1</sup> SINEAU Mariette, *Femmes et pouvoirs sous la Vème République : de l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*, Presses de Science Po, Paris, 2011, p.129

*« Je n'ai pu faire tout ça que parce que j'ai un conjoint qui est tout à fait d'accord avec ce que je faisais. Il a été très présent dans l'éducation de notre fils. C'est quelque chose que l'on ne peut pas faire sans aide. »*

Ainsi, plusieurs d'entre elles ont expliqué que leur engagement a, de fait, obligé leur mari à mettre entre parenthèse certaines perspectives de carrière professionnelle ou politique.

*« Mon mari ne s'est pas engagé parce qu'il ne pouvait pas le faire, si on était tous les deux engagés, il n'y aurait plus personne à la maison. Le milieu familial est important. »*

Le fait de ne pas avoir de soutien et de ne pas avoir les mêmes idées politiques que son concubin ou mari est un frein à l'engagement. Par exemple, une candidate de droite, jusqu'à son divorce, a mis entre parenthèse son engagement militant car elle était mariée à un homme communiste.

Certaines femmes se sont engagées mais n'ont pas pu recevoir le soutien nécessaire à la maison. Elles expliquent la difficulté d'une telle configuration.

*« Quand je vais aux réunions, je prépare le dîner avant de partir tandis que mes collègues enfilent le costume que leur femme leur a préparé. C'est un vrai problème ! »*

Cet exemple quelque peu stéréotypé montre bien la difficulté de gérer un mandat électif avec une vie de famille. Les entretiens ont montré que les candidates se présentaient souvent comme des mères dont l'engagement politique pouvait déranger et bouleverser l'organisation familiale traditionnelle. Ainsi, certaines réussissent à se réorganiser tout en soulignant leur « chance » d'avoir un partenaire en soutien, et en admettant que cela ne va pas de soi.

## **2. Conciliation entre vie politique et familiale, une contrainte féminine ?**

Quoi qu'il en soit, elles sont toutes contraintes de concilier leur mandat avec leur vie personnelle et familiale.

*« Je pense qu'il y a une chose qu'il faut préserver, c'est la vie de famille. Ma priorité était de ne pas sacrifier mon organisation familiale qui était précieuse. »*

Certaines femmes expliquent qu'elles vont organiser différemment leur façon de se consacrer à la vie politique pour qu'elle empiète le moins possible sur leur vie de famille. Quand certaines essaient d'éviter de se rendre à des réunions le dimanche, d'autres décident d'organiser des réunions après 21 heures le soir quand leurs enfants sont couchés.

Cette question de la conciliation est un frein important aux vocations féminines. En effet, elles sont nombreuses à s'exclure du monde politique en supposant que leur mandat ne sera pas compatible avec une vie de famille.

*« Mes ambitions ont évolué, petite je voulais être présidente de la République. Aujourd'hui, j'ai vu ce que c'était et, très honnêtement, je veux fonder une famille et je sais que c'est incompatible. »*

Certaines candidates expliquent qu'elles n'auraient jamais pu s'engager en politique avec des enfants à charge. C'est pour cette raison qu'elles vont souvent commencer leur parcours politique plus tard que les hommes. Les jeunes candidates vont parfois remettre en cause leur engagement pour les mêmes raisons. Ainsi, une jeune conseillère municipale explique qu'elle préférera se retirer définitivement de la vie politique dans quelques années car elle ne pense pas pouvoir assumer la charge de ses enfants avec un mandat politique.

Il est intéressant de constater que, pour certaines candidates ou élues, la question de la conciliation s'impose comme un devoir.

*« Il y a beaucoup d'obstacles. Le premier est que les femmes doivent tout concilier. Ce n'est pas spécialement dû à la société, c'est peut-être génétique, je ne sais pas, je ne suis pas spécialiste. Une femme qui s'engage en politique, c'est souvent une femme débordante, hyperactive, qui va faire plein de choses, qui a un métier, qui va avoir une famille, qui s'occupe de ses parents ou de ses grands parents. Au sein de mon conseil municipal, par exemple, trois femmes ont démissionné car elles n'arrivaient pas à concilier avec leur vie professionnelle ou familiale. Je n'ai jamais vu un homme démissionner pour pouvoir s'occuper de ses enfants. »*

Si certaines vont s'exclure du jeu politique car elles ne pourront pas suivre ces règles, d'autres proposent de créer un « leadership féminin » qui les redéfinirait.

*« Je n'ai jamais eu de difficultés à dire, je ne serais pas là dimanche, car mon fils est en compétition et je serais à ses côtés. J'ai toujours assumé les différentes vies qui étaient les miennes. Je n'aurais pas pu m'engager en politique comme je l'ai fait avec ce que cela représente comme poids sur la vie familiale, sur le plan affectif, sur le plan de la difficulté du rapport humain, car on est toujours en première ligne. On ne peut pas le faire si on n'a pas des soupapes qui permettent de couper et de dire, je ne fais pas que de la politique. »*

In fine, dans leur discours, les femmes politiques mettent en avant le fait d'être mère qui les oblige à concilier leur mandat avec leur vie familiale. Si leur trajectoire est extraordinaire dans le sens où leur engagement politique bouleverse le rôle traditionnel qui leur est attribué, elles ne remettent pas pour autant en question le « devoir féminin » d'être en charge de la gestion de la vie de famille.

### **3. Ressources familiales, un préalable pour financer sa campagne**

Une autre raison fait hésiter les femmes à s'investir dans des élections nationales. Outre les contraintes familiales, viennent s'ajouter des contraintes financières. La plupart des entretiens ont montré que la situation financière de ces femmes était confortable. En effet, nombres d'entre-elles ne travaillent pas car les ressources de leur ménage leur permettent de pouvoir s'impliquer à temps plein en politique même si elles ne sont pas ou peu rémunérées.

*« Mon mari gagne assez d'argent pour que je puisse me mettre en disponibilité. »*

Les ressources de leur concubin ou mari vont réellement avoir un rôle dans leurs ambitions politiques. Les moyens financiers peuvent être un réel obstacle à l'engagement politique. Les partis qui fournissent peu d'élus, ne remboursent pas ou très peu les campagnes électorales. Ainsi, l'investissement est coûteux aussi bien en temps que sur le plan financier.

*« Toutes mes campagnes ont été financées sur fonds propres. C'est compliqué pour l'engagement »*

Le fait d'accepter de candidater peut mettre dans une situation financière complexe. En s'engageant, elles prennent le risque de ne pas faire un score suffisant pour se faire rembourser ce qui peut s'avérer très décourageant. Néanmoins, en refusant de candidater, les femmes ont conscience qu'elles mettraient un terme à leur carrière politique.

*« Au mois de juin quand on m'a demandé si j'étais intéressée, on m'a dit : 'ce sera une candidature de témoignage'. Je me dis que c'était quand même MOI qui finance ma campagne ! »*

Cette difficulté de financement et l'obstacle des ressources pour l'engagement en politique sont rencontrés par les femmes comme les hommes politiques. Néanmoins, le fait que les femmes ont, plus souvent que les hommes, des parcours professionnels interrompus (congés parentaux) et des salaires<sup>1</sup> inférieurs aux rémunérations masculines aura tendance à dissuader leur engagement en politique. Si ces femmes ont la possibilité d'être investies et de poursuivre leur engagement politique à un autre échelon, les considérations familiales et financières les conduisent à s'interroger, voire à s'exclure de la vie politique nationale.

## II – Ascension au sein du parti

Lorsqu'elles ont réussi à s'« intégrer » à la vie politique, encre faut-il qu'elles s'y créent leur place : comment progressent-elles au sein du parti ? Quels parcours de militantes ont-elles ? Comment sont-elles investies ? Ont-elles des chances de gagner ?

### A. Ascensions rapides et candidatures souvent suscitées

Les candidates ont souvent défini leur ascension au sein de leur parti politique comme rapide.

*« Tout a été très vite quand je me suis engagée, en effet, il n'y a pas beaucoup de jeunes militants. »*

Rapidement, elles vont se voir confier quelques responsabilités à l'échelon local jusqu'à être sollicitées pour être candidate à quelques élections, souvent dans des territoires difficiles.

---

<sup>1</sup> Les femmes gagnent en moyenne 26,9% de moins que les hommes (INSEE, 2009)

*« En adhérant, je suis rentrée dans quelque chose de plus institutionnel. J'ai pu avoir quelques responsabilités comme celle de porte-parole sur ma circonscription et déléguée de canton. Il y a peu d'adhérents chez nous, et surtout peu de jeunes. Très vite on vous propose un poste, ou on vous en crée un pour vous donner un peu d'importance. »*

Les candidates sont souvent entrées en politique par la voie de l'engagement local et associatif. Ainsi, peu d'entre-elles avaient d'ambitions de carrière politique à proprement parler. Les cadres locaux sont souvent venus à elles pour les inciter à se présenter. Il est intéressant de constater que, la plupart du temps, ces femmes politiques étaient réticentes à l'idée de s'engager dans un mandat électif.

Au-delà des élections municipales, ces femmes vont souvent être sollicitées pour candidater à d'autres élections, législatives notamment. Pourtant, beaucoup expliquent qu'elles ont rechigné à accepter.

*« Je me disais non, non, non, ce n'est pas possible, je ne peux pas y aller. Je me disais, ce n'est pas possible, en trois ans je ne peux pas passer d'une petite municipale à une petite cantonale et être propulsée à une campagne nationale. »*

En effet, beaucoup ont eu le sentiment que cette sollicitation intervenait trop tôt durant leur parcours politique.

*« C'est un cheminement qui me laissait perplexe. J'aime assez la construction d'un parcours à partir du travail, d'un travail de terrain, avec de l'expérience. »*

F. Gaspard et P. Bataille montrent que les femmes « avouent n'avoir jamais songé à affronter les hommes sur le registre des identités sexuées » ainsi, la volonté des partis de féminiser leur représentation est une « opportunité » qui leur permet de « réaliser » combien la « politique les marginalis[e] »<sup>1</sup>.

Les femmes émettent certaines réticences à s'investir en politique en raison des représentations qu'on leur renvoie du « métier » de politicien. « Les instances qui recrutent les candidats tendent à associer le métier politique à des qualités pensées comme viriles : charisme, disponibilité, aisance oratoire, combativité, etc. [...] Ces représentations sont parfois intériorisées par les femmes elles-mêmes, qui peuvent alors s'autocensurer »<sup>2</sup>. En effet, nombreuses sont les candidates qui ont d'abord douté de leur légitimité avant d'accepter de se présenter, à l'inverse de leurs observations sur leurs collègues masculins.

*« Peut-être cette inquiétude de ne pas être légitime. Est-ce que je vais avoir le temps de faire, est-ce que je vais avoir la compétence de faire ? Alors que j'ai souvent vu des militants hommes qui ne se posent pas cette question, ni de l'emploi du temps, ni de*

---

<sup>1</sup> BATAILLE Philippe, GASPARD Françoise, *Comment les femmes changent la politique et pourquoi les hommes résistent*, La découverte, 1999, pp. 123-124

<sup>2</sup> BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne, *Introduction aux gender studies, Manuel des études sur le genre*, de Boeck, Paris, 2008, p.171

*leurs capacités. C'est quelque chose de plus féminin, de se dire, est-ce que je vais pouvoir gérer ma vie de famille, mes ami-e-s, mon travail et un mandat politique. »*

Ces mécanismes d'autocensure sont un frein majeur aux candidatures féminines. Dans un monde politique essentiellement masculin, les femmes ont du mal à se projeter en tant qu'élues. Le comportement des hommes à leur égard, les renvoyant à une forme d'illégitimité est entretenu, même lorsqu'elles sont élues. De ce fait, elles ont tendance à intégrer le fait qu'elles ne sont pas à la hauteur et pas compétentes. En effet, si les elles sont tout aussi capables que les hommes, elles vont moins souvent se penser comme tel.

## **B. Parcours de militantes**

Les militantes se distinguent des autres candidates par leur parcours. Elles ont souvent commencé à militer au sein de syndicats ou de collectifs durant leurs années d'études supérieures. Très tôt, elles vont décider de poursuivre leur engagement sur le plan politique.

*« Très vite je me suis rendue compte qu'il était nécessaire d'avoir un engagement politique si on voulait vraiment réussir à faire déboucher des revendications. »*

De ce fait, elles ne sont pas sollicitées par leur parti, elles vont faire valoir leurs compétences aux cadres et vont rapidement prendre des responsabilités en interne. Elles deviennent ensuite visibles par les cadres du parti et sont investies.

Ces femmes vont expliquer que leur image de militante n'est pas forcément compatible avec les représentations classiques de l' élu.

*« C'est compliqué car je me présente à une élection pour être députée et j'ai cette image d'activiste. Je suis jeune, c'est la première fois que je me présente à une élection, donc il faut que je me « notabilise ». [...] Je dois prouver que je ne suis pas qu'une activiste. »*

Ainsi, ces femmes se distinguent du profil du candidat traditionnel et elles vont ressentir la nécessité, pour se légitimer auprès de leur parti et des électeur-trice-s, d'endosser le rôle et les pratiques classiques des candidat-e-s.

## **C. Être candidate, être élue**

### **1. Candidate sur une liste ? Candidate à un scrutin uninominal ? Tête de liste ?**

Les femmes candidates aux élections législatives ont souvent commencé leur trajectoire politique en se présentant à des élections locales. Cette députée sortante raconte sa première sollicitation par son parti pour faire partie d'une liste municipale.

*« Je n'ai pas accepté facilement, je ne me sentais pas forcément capable d'assumer cette responsabilité. Mais, aller sur une liste ce n'était pas désagréable, c'était une aventure collective. [...] J'ai pris ma carte au parti quand j'ai été élue. Je pensais que le*

*parti était quand même un outil indispensable, en proposant des formations par exemple. »*

Peut-être par crainte de ne pas être légitime, les entretiens ont montré que ces femmes rechignaient davantage de se présenter sur leur nom ou en tête de liste que sur une liste. Cette candidate, alors conseillère municipale d'opposition raconte qu'il a fallu que ses collègues la sollicitent.

*« Les différents élus et partis m'ont dit, il n'y a que derrière toi que nous irions, tu serais la tête de liste derrière laquelle iraient tous les groupes politiques. Si on pouvait faire un collectif derrière toi ! Ma réaction a été de dire, 'non mais vous marchez sur la tête', je n'envisageais pas de prendre une tête de liste. C'était pour moi impossible ! Une tête de liste ! J'ai beaucoup réfléchi. En plus, je venais d'avoir une petite fille. J'avais des doutes sur mes capacités à faire cela. »*

Pour ces femmes, le pas semble important entre le fait de faire partie d'une équipe municipale et le fait de devoir mener une équipe en se présentant en tête de liste.

C. Achin et S. Lévêque expliquent combien « la domination masculine » engendre une « violence symbolique » qui « conduit les [hommes] à développer des dispositions à la professionnalisation politique » par le cumul des mandats et leurs logiques de réseau par exemple ce qui entraîne des « logiques d'autoexclusion »<sup>1</sup> féminines.

Par exemple, une candidate est revenue sur sa première candidature aux élections municipales. Elle explique que, dans sa commune, il n'y avait pas de candidat de droite depuis une quinzaine d'année. De ce fait, elle décide de constituer une liste.

*« J'ai essayé de constituer une liste, c'était laborieux. J'ai choisi de me mettre en deuxième position pour mettre un homme en tête de liste qui soit plus connu sur la commune. J'ai trouvé un agriculteur local qui était bien implanté. Au final, j'ai eu plus de voix que lui, en raison du panachage. »*

Cet exemple reflète bien les mécanismes d'autocensure des candidates. Certaines femmes ont intégré l'idée qu'il n'est pas crédible pour une femme de se présenter, et que, pour gagner une élection, mieux vaut présenter un homme. Pourtant, cet exemple montre que ce postulat relève d'une idée préconçue. En effet, elle a réussi à surmonter ses difficultés (le fait d'être une femme qui ne vit pas de l'agriculture) en faisant campagne. Elle va se faire connaître des habitants de sa commune et récolter plus de voix que la tête de liste, connu des habitants qui ne participera pas à sa campagne. C'est donc elle qui ira siéger dans les rangs de l'opposition au sein de la commune.

Cette autre candidate raconte sa première candidature aux élections municipales, alors qu'elle avait 21 ans. Adhérente d'une association de soutien du maire, celui-ci la contacte

---

<sup>1</sup> ACHIN Catherine, LEVEQUE Sandrine (dir.), *Femmes en politique*, La Découverte, Collection Repères, Paris, 2006, p. 76



pour qu'elle fasse partie de sa liste en 2001, pour les premières élections municipales avec contrainte paritaire.

*« Il faut savoir que c'est une commune à droite depuis 1971, avec un maire très emblématique. Une personnalité locale. On ne risquait pas grand chose. J'ai eu une très bonne place sur la liste, n°17 sur 33, j'étais sûre d'être élue. C'était une marque très sympathique de M. le Maire. »*

Cette candidate exprime sa reconnaissance à l'égard du maire de sa commune de l'avoir mise en place éligible. Ainsi, le fait de prendre une jeune femme au sein de son équipe ne va pas de soi. Pour cette femme, la décision du maire de l'avoir mise en place éligible relève de la gentillesse ou de la sympathie, c'est un cadeau qu'il lui a fait. Cet exemple est intéressant car il montre une nouvelle fois le sentiment d'illégitimité que peuvent ressentir de nombreuses femmes politiques.

Certaines femmes interviewées ont pris l'initiative de constituer leur propre liste aux municipales.

*« Le maire ne voulait pas se représenter et souhaitait que son adjoint se présente à sa place. Je n'imaginai pas le suivre comme maire. J'ai donc fait acte de candidature en 2001 en proposant à tous ceux qui le souhaitaient de me suivre, et que l'équipe choisisse son meilleur leader. Si ce n'était pas moi, je me suis engagée à ne pas présenter de liste d'opposition car la commune avait suffisamment fait les frais de nos divisions. L'équipe m'a suivie. »*

Ainsi, cette femme explique qu'elle a préféré mettre de côté ses ambitions personnelles en favorisant l'unité de l'équipe municipale plutôt que de provoquer des divisions au sein de la politique locale.

Ainsi, il semble que leur parcours et leurs expériences militantes et politiques les amènent à avoir un rapport différent que leurs collègues masculins à la chose politique.

## **2. Elues : rejet des stratégies électorales masculines**

Lors des entretiens, nombres d'entre-elles ont expliqué, qu'une fois élues, elles ne souhaitaient pas ou ne concevaient pas le fait de cumuler. En effet, les femmes politiques interrogées mettaient souvent en avant leur crainte de ne pas être à la hauteur. De ce fait, elles présentent le cumul de mandat comme ne leur permettant pas de faire correctement leur travail d'élue.

*« Je ne veux pas cumuler et je ne peux pas le faire si je veux faire mon travail correctement. Si je suis élue, je le serais à temps complet. Je travaille beaucoup mais je ne vois pas comment faire autrement. »*

Ainsi, elles vont souvent se poser en décalage par rapport aux stratégies partisanes classiques.

*« En 98, élection cantonale. Le représentant local de mon parti est venu me voir pour me dire : 'tu as été élue maire, ta commune est chef lieu de canton, ce sont toujours*

*les maires de chef lieu de cantons qui se présentent aux cantonales. Tu dois être candidate'. Je lui ai répondu que ce n'était pas mon projet. J'ai suffisamment à travailler dans ma commune. Les premières fois je lui ai répondu non, il m'a sollicité de nombreuses fois. J'ai finalement accepté. »*

Autre exemple, cette députée sortante explique que ses collègues parlementaires vont la pousser à se présenter aux cantonales, car, comme dans l'exemple précédent, elle a de fortes chances de remporter la victoire dans un canton non acquis.

*« Mais, j'étais en cumul de mandat et je ne voulais pas abandonner ma mairie. Mes collègues me disaient 'mais vas y, tu mets quelqu'un à ta place à la mairie'. Je n'aime pas les calculs de ce type, je pense qu'il faut être honnête et franc. »*

En effet, une fois élues elles vont souvent refuser ou du moins tenter de refuser de rentrer dans ces stratégies électorales. Plutôt que de « maximiser » leur carrière politique et les intérêts du parti, elles vont préférer faire le « travail » pour lequel elles ont été élues. Durant les entretiens, elles sont nombreuses à insister sur leur électorat. L'expression, « je pense qu'il faut être honnête et franc » montre bien qu'elle ne souhaite pas abandonner son électorat communal pour siéger au département même si ce mandat est plus prestigieux. Elles expriment la crainte de le décevoir et leur volonté de respecter leurs engagements.

*« Elue, j'ai décidé de démissionner de mes fonctions locales. J'ai été soutenue au niveau local, mais au niveau national mes collègues me répétaient : 'mais qu'est-ce que tu fais, ce n'est pas comme cela que l'on fait !' »*

Ces élues témoignent de leur rapport différent, de leurs collègues masculins, à la politique. En doutant de leurs capacités à bien faire, à être à la hauteur, elles ne conçoivent pas le fait de pouvoir cumuler leurs mandats. Elles sont moins dans des perspectives de carrière à proprement parler.

*« Il faut faire les choses, mais il faut aussi ouvrir la porte aux autres. Elue, je m'engagerais à n'avoir qu'un seul mandat. »*

M. Paoletti et C. Achin en arrivent aux mêmes conclusions. « Le comportement politique des femmes se caractérise par une adhésion associative bien plus que partisane, et par un rejet de la politique perçue davantage comme politicienne. »<sup>1</sup>

Malgré elles, ces femmes sont souvent les variables d'ajustement des stratégies politiques.

---

<sup>1</sup> ACHIN Catherine, PAOLETTI Marion. Le « salto » du stigmaté. Genre et construction des listes aux municipales de 2001, *Politix*, Vol. 15, N°60. Quatrième trimestre 2002. p.41

## CHAPITRE 2 : AU CŒUR DE STRATEGIES ELECTORALES

Ce chapitre aborde les stratégies électorales mises en œuvre par les partis. Ces femmes politiques doivent faire leurs preuves pour obtenir l'investiture. Il s'agira de voir que, souvent exclues des réseaux masculins, elles peuvent difficilement candidater dans des circonscriptions gagnables qui sont la chasse gardée des élus locaux. Ainsi, c'est plutôt l'échelon national qui va encourager leur candidature. Isolées et sans soutien, les candidates ont décrit le déroulement de leur campagne et sont revenues sur leurs difficultés.

### I – Femmes investies par des hommes

Les investitures sont encore largement aux mains des hommes, localement ou nationalement. Les femmes doivent parfois faire face à des obstacles nombreux (choix de la circonscription, réseaux), faire leurs preuves.

#### A. Avoir fait ses preuves : critère d'éligibilité à l'investiture ?

Le préalable nécessaire avant de se présenter aux élections législatives est, pour les candidates interviewées, de se présenter à une élection locale. Leurs performances à ces élections vont souvent leur permettre de se faire connaître par les cadres du parti et ainsi d'obtenir des responsabilités en interne pour briguer progressivement d'autres élections.

*« J'ai pris ensuite d'autres responsabilités au sein du parti, car ils ont apprécié que je parte au feu au sein de ma commune. »*

Cette candidate de droite qui a monté sa liste dans une commune de gauche explique qu'elle a pu ainsi se faire connaître au sein de la fédération. A partir de ce jour, ils ne cesseront de la solliciter pour qu'elle se présente à toutes les élections.

*« Pour les cantonales [...] j'ai fait un bon score en me maintenant au deuxième tour. J'ai eu droit aux félicitations de tous les chefs. J'ai fait mon trou. Ils se sont dit : 'voilà notre candidate toute désignée pour les législatives'. »*

Pour obtenir l'investiture, les femmes vont souvent devoir subir de sévères épreuves de sélection. Elles doivent réussir une série d'entretiens de motivation avec les « grands » du parti, il leur est demandé de faire valoir leur candidature en fédérant autour d'elles et en faisant valoir un soutien militant, etc.

*« Une femme doit faire beaucoup plus qu'un homme parce que l'on part du principe qu'une femme n'est pas compétente. [...] il faut que l'on démontre que l'on est capable. Un homme, en revanche, n'a pas besoin de démontrer qu'il est capable. Une femme*

*doit faire ses preuves. [...] Il arrive et annonce qu'il est candidat, on ne lui demande pas d'être compétent. »*

Ces femmes vont souvent se retrouver dans des situations très difficiles, candidates dans des circonscriptions non gagnables. De ce fait, elles vont devoir se battre pour réussir à se légitimer et à faire valoir leurs compétences afin d'avoir une réelle place au sein de leur parti.

Une candidate interrogée explique qu'après avoir obtenu l'investiture pour les élections législatives dans une circonscription difficile, la conjoncture politique va se modifier et les cadres vont revenir sur leur décision en envisageant de parachuter un homme candidat.

*« J'étais très en colère, et j'ai fait tout de suite ma déclaration de candidature à la presse. J'ai été voir les cadres du parti en leur expliquant que je me maintiendrai, qu'il en allait de ma respectabilité car ils allaient m'envoyer aux autres élections par la suite. J'ai envoyé un courrier à tous les membres de la commission d'investiture pour leur exposer la situation. Mon député n'a pu que s'incliner, et m'a appelé pour me dire : 'en politique c'est la détermination qui compte, tu as fait preuve de détermination, tu auras mon soutien' ».*

Dans les faits, les femmes déterminées sont rarement investies par le parti car elles sont souvent perçues comme « dangereuses ». En effet, celles qui font de l'ombre aux élus locaux et risqueraient de remettre en question leur assise sur leur territoire sont souvent isolées.

Malgré leur investiture et le soutien officiel du parti, les candidates interrogées se sentent souvent comme installées sur des « sièges éjectables ». La conjoncture politique et les stratégies électoralistes vont souvent remettre en question leur position. Ainsi, leur place n'est jamais assurée et elles doivent continuellement faire leurs preuves.

Ces femmes doivent montrer leur détermination à gagner à condition que cela ne perturbe pas l'équilibre (masculin) local.

## **B. Candidatures « de témoignage »**

Les entretiens ont montré que de nombreuses candidates n'avaient d'autre choix que de se présenter à des élections perdues d'avance. Les données statistiques de l'Observatoire de la parité confirment que les femmes sont investies dans des circonscriptions qui leur sont défavorables. Pour le Parti Socialiste, les candidates sont investies dans des circonscriptions où François Hollande a, en moyenne, réalisé un score de 51,0% aux élections présidentielles contre 54,4% pour les circonscriptions où sont investies des hommes. Ainsi, les hommes sont candidats dans des circonscriptions où François Hollande a réalisé un score supérieur de 3,4 points par rapport aux circonscriptions où sont investies les femmes. L'écart entre les candidats et candidates de l'UMP est d'autant plus important. En effet, les hommes sont investis dans des circonscriptions où le candidat N. Sarkozy a réalisé en

moyenne 4,7% de plus que dans les circonscriptions où des femmes sont candidates<sup>1</sup>. La répartition en trois classes du score de F. Hollande et N. Sarkozy aux élections présidentielles révèle que les femmes sont investies en grande majorité dans le tiers des circonscriptions où ces candidats ont réalisé leur plus mauvais score (appelées circonscriptions non gagnables). De fait, 43,1 % des femmes du PS sont investies dans les circonscriptions non gagnables contre 29,0 % des hommes. A l'UMP, elles sont 52,7 % à être investies dans ces mauvaises circonscriptions contre 30,7 % d'hommes<sup>2</sup>.

*« Quand on m'a donné l'investiture, ils ne se doutaient pas que ça pouvait être jouable, [...] Ça peut apparaître de l'extérieur comme un vrai soutien du parti. Lorsque j'ai été investie, je pense que ce n'était pas pour que je sois élue. »*

Dans cette configuration, leur investiture pose rarement problème ; elles sont même prévenues.

*« Au mois de juin quand on m'a demandé si j'étais intéressée, on m'a précisé que ce sera une candidature de témoignage »*

*« Pour l'investiture ils ont tous voté pour moi, de toute façon je n'avais aucune chance de gagner, donc, ce n'était pas bien compliqué. »*

Ces candidates sont souvent lucides sur les raisons qui permettent leur investiture, en l'occurrence présenter des femmes et s'approcher de la parité pour obtenir des financements mais pas pour avoir un plus grand nombre d'élues. S. Pionchon et G. Derville expliquent bien que, finalement, les investitures féminines dans les « mauvaises » circonscriptions sont le « seul cas de figure » pour lesquelles la candidature est acceptée. En effet, c'est uniquement dans cette configuration que le parti se protège des résistances des notables locaux, comme des candidatures dissidentes.

C. Achin souligne les effets pervers que peuvent engendrer les stratégies électorales visant à investir les femmes dans des circonscriptions non gagnables. « Les partis politiques augmentent certes les candidatures féminines mais ne répartissent pas également les chances de l'emporter, accréditant ainsi, à la manière des prophéties autocréatrices, la croyance selon laquelle les femmes feraient perdre l'élection. »<sup>3</sup>

*« Depuis 97, ma circonscription était réservée à une femme. Pourquoi ? Parce qu'elle n'était pas gagnable. »*

Cette candidate sortante revient sur sa campagne en 2007.

---

<sup>1</sup> Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, « Parité : une progression timide et inégalement partagée – Evaluation quantitative des dispositifs paritaires après les élections législatives des 10 et 17 juin 2012 », Tome 1, Juillet 2012, Tab. 11 et 12, p.19.

<sup>2</sup> *Ibid.*, Tab. 13 et 14, p.20-21.

<sup>3</sup> ACHIN Catherine et *alii*, *Sexes, genre et politique*, Economica, Paris, 2007, p.33

*« Je suis donc partie au combat. Ce combat n'était pas simple car ma circonscription, et je pense que c'est la raison pour laquelle une candidature féminine était souhaitée, n'avait jamais été gagnée par la droite de toute son histoire. On envoie les femmes sur des causes perdues. D'où une difficulté décuplée. Mais j'ai toujours aimé les défis importants. 'A vaincre sans péril on triomphe sans gloire', paraît-il. »*

De la même façon, cette candidate revient avec humour sur sa première candidature sur une liste aux élections régionales.

*« On m'a rassuré tout de suite, tu auras ton petit os à ronger, tu seras sur la liste mais pas en position éligible. »*

Deux exemples de candidates de droite ont montré que, dès l'instant où la conjoncture politique changeait à la faveur de la candidate aux législatives, l'investiture était rapidement remise en question. En effet, l'accord entre le Parti Socialiste et Europe Ecologie Les Verts (EELV) qui a amené un certain nombre de candidat-e-s PS à se désister en faveur d'une candidature unique EELV a ajouté une variable inconnue à l'issue du scrutin. Comment les électeurs-trices qui d'habitude votent PS, allaient-ils se comporter face au/à la candidat-e EELV ? Ce qui, à l'origine, était un bastion de gauche allait-il le rester ?

Une candidate de droite a ainsi été investie dans une des circonscriptions concernées par l'accord PS-EELV. Dans cette circonscription de gauche majoritairement rurale et agricole, la candidate UMP avait été investie de façon unanime et sans difficulté car ses chances de gagner contre le PS étaient infimes. Pourtant, l'arrivée d'un candidat EELV remet tout en question :

*« On s'est dit : 'la personne qui va affronter le candidat EELV risque effectivement d'être élu'. Dans cette circonscription rurale et agricole les personnes ne votent pas « vert ». Très vite, les cadres ont commencé à dire, 'on peut peut-être mettre un homme'. Ils sont donc allés chercher un homme, agriculteur, qui n'était pas de la circonscription. Il n'était même pas candidat. Il n'était même pas demandeur. Ils ne m'ont rien dit de tout cela. Ce sont des membres de la commission nationale d'investiture qui m'en ont avertie. On m'a expliqué que j'étais tout à fait parfaite pour affronter le PS mais que je l'étais beaucoup moins pour affronter le candidat EELV. Nos députés ne voulaient sûrement pas partir à Paris tous les dimanches avec une femme, ils préfèrent être entre hommes. »*

Ainsi, les femmes sont rarement perçues comme pouvant réellement remporter une élection. Les hommes restent convaincus qu'ils sont plus à mêmes qu'elles de faire campagne et de gagner. Ceci est confirmé par les entretiens, car, sur les cinq sortantes interrogées dans le cadre de cette étude, une seule a été investie dans une circonscription gagnable. Ainsi, les quatre autres ont réussi à gagner une circonscription non gagnable.

*« Les élus locaux de mon parti, engagés depuis longtemps en politique, ne considéraient pas la femme comme quelqu'un qui puisse réussir. Ils m'avaient fortement déconseillée au niveau national. Finalement, ils se sont lassés au motif qu'il n'y avait pas beaucoup de candidats face au député PS sortant. Comme ils étaient persuadés que je perdrai l'élection, finalement, ils ont consenti à ma candidature. »*

En effet, les circonscriptions gagnables sont briguées par les hommes. De ce fait, les femmes qui s'y portent candidates ne sont pas les bienvenues. Cette députée sortante a fait acte de candidature en 2007 alors que son prédécesseur ne se représentait pas.

*« Ce n'est pas uniquement parce que je suis une femme. J'aurais probablement été en 2007 un candidat validé par le prédécesseur, dans l'image qu'il se représentait d'un député, qui n'était donc probablement pas une femme, je n'aurais pas rencontré les mêmes difficultés. Je n'aurais pas eu de candidature dissidente aux législatives et aux municipales. »*

Le député sortant a souhaité qu'un homme avec lequel il avait des affinités le remplace. A juste titre, M. Sineau souligne que les lois sur la parité ont « féminisé les candidatures sans féminiser les bancs de l'Assemblée nationale. »<sup>1</sup> Tant que les femmes seront investies dans des circonscriptions perdues d'avance, la part de femmes à l'Assemblée nationale sera toujours très en deçà de la part de candidates aux élections législatives.

Par ailleurs, il est intéressant que cette candidate précise que « ce n'est pas uniquement parce que je suis une femme ». Pourtant, l'image du député reste aujourd'hui encore celle d'un homme. En effet, même dans le discours des candidates, celles-ci associent souvent le métier politique au genre masculin. Peu d'entre elles vont féminiser l'intitulé de leur mandat et se définissent elles-mêmes comme « conseiller » municipal ou régional, par exemple. Ainsi, le recours quasi systématique au masculin donne à voir la persistance des représentations du rôle des femmes en politique et renforce leur « invisibilité »<sup>2</sup>.

Le fait que les femmes ne soient pas dans les réseaux masculins les invisibilise également aux yeux de leur pairs et constitue un réel frein à leur parcours politique. Les partis fonctionnent d'une certaine façon comme des « lieux de confiscation de pouvoir au profit des hommes »<sup>3</sup>

## C. Réseau

Le réseau va jouer un rôle important pour aider ou dissuader les candidatures féminines. En effet, les hommes élus disposent d'un fort capital politique (notamment par leurs pratiques de cumul) ce qui leur permet d'obtenir assez facilement leur investiture. Les entretiens montrent que les réseaux masculins sont une ressource précieuse pour que les hommes s'imposent dans la compétition politique. Ainsi, les cadres du parti ont tendance « à les sélectionner au

---

<sup>1</sup> SINEAU Mariette, « L'impossible féminisation de l'Assemblée Nationale, « sanctuaire » du pouvoir républicain », in ROUX Nicole (dir.) *Rien sans elles : de la parité en politique*, L'Atalante, Nantes, 2004, p.65

<sup>2</sup> PIONCHON Sylvie, DERVILLE Grégory, *Les Femmes et la politique*, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, p.123

<sup>3</sup> SINEAU Mariette, *Des femmes en politique*, Economica, Paris, 1988, p.3

détriment des femmes, plus souvent novices en politique. » De fait, « l'hégémonie masculine dans le champ politique s'autoentretient : le fait de détenir déjà du pouvoir augmente les chances d'en accumuler davantage. »<sup>1</sup>

S. Pionchon et G. Derville mettent en avant l'« homosocialité » des hommes politiques qui leur permettent, par leur appartenance aux « réseaux périphériques du pouvoir » de « trouver des alliés décisifs » qui constitue une « ressource capitale pour réussir une carrière en politique »<sup>2</sup>. Les entretiens ont montré que les femmes, même lorsqu'elles détiennent un mandat local, étaient largement exclues des réseaux masculins ce qui va constituer un frein important à leur candidature aux élections législatives.

Une députée sortante revient sur sa première candidature aux élections législatives. Alors maire de la plus importante commune de la circonscription, sa fédération locale refuse qu'elle se porte candidate à l'investiture. Exclue des réseaux locaux, elle va réussir à se mobiliser et à fédérer autour d'elle pour que la commission nationale d'investiture soutienne sa candidature. Ainsi, elle a dû se battre envers et contre tous pour réussir.

*« De ce fait je dispose d'une grande liberté mais le revers de la médaille est que je ne suis pas dans des réseaux. J'ai mon indépendance. Je dis et je fais ce que je veux mais c'est plus difficile pour certaines choses car je n'appartiens pas à leurs réseaux. »*

Durant sa campagne en 2007, elle va être pénalisée car elle ne dispose pas des soutiens des élus locaux environnants qui vont même aller jusqu'à faire campagne contre elle. Une fois élue, elle éprouve des difficultés dans l'exercice de son mandat car elle va subir le « boycott » de ses collègues qui ne l'invitent pas aux événements et refusent de l'intégrer dans leurs cercles de sociabilité.

D'autres candidates, exclues des réseaux politiques masculins vont réussir à s'imposer grâce à leur propre réseau professionnel. Une avocate fiscaliste explique que son assise dans le monde professionnel va lui fournir un soutien important. Ce réseau personnel lui a donné la possibilité de mener sa campagne avec succès sans l'aide des élus locaux de sa circonscription qui ne lui témoignent aucun soutien. Ses clients vont ainsi l'épauler durant sa campagne et elle sera élue.

Par ailleurs, la plupart des femmes interrogées ont commencé leur engagement politique dans le milieu associatif. Pourtant, les entretiens montrent que cette assise locale semble être peu mobilisée durant leur campagne.

---

<sup>1</sup> BERENI Laure, Chauvin Sébastien, JAUNAIT, Alexandre, REVILLARD Anne, *Introduction aux gender studies, Manuel des études sur le genre*, de Boeck, Paris, 2008, p.171

<sup>2</sup> PIONCHON Sylvie, DERVILLE Grégory, *Les Femmes et la politique*, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, p.97



En effet, M. Paoletti explique combien « les partis politiques sous la Vème république fonctionnent largement sur la base de courants et de réseaux constitués autour de leaders présidentiables et d'un « entre soi » masculin peu favorable à l'affirmation d'un leadership féminin. »<sup>1</sup>. Ainsi, « l'alignement sur la norme masculine semble primer sur la conscience d'une identité collective, l'appartenance à un courant l'emporte souvent sur la solidarité féminine »<sup>2</sup>.

Même lorsqu'elles sont élues, elles ne se créent pas pour autant d'espace d'entre-soi féminin. Selon R. Sénac, cette situation qui peut apparaître comme un handicap s'avère plutôt être un « atout pour la démocratie » car les femmes vont, de ce fait, se construire un réseau non « sur le registre du clientélisme mais sur celui du partenariat de décision, de l'échange entre citoyen et élu. »<sup>3</sup>

In fine, exclues des réseaux masculins, les femmes politiques éprouvent des difficultés pour s'imposer dans la sphère du pouvoir. Si elles parviennent à candidater aux législatives, elles doivent veiller à ne pas faire de l'ombre aux élus locaux environnants. En « menaçant » leur assise et leur pouvoir territorial, elles risquent de subir leurs stratégies pour les évincer du monde politique.

## II – Ne pas déranger l'équilibre politique masculin

Après avoir parfois difficilement été investies par leur parti, leur parcours de combattante ne cesse pas pour autant. Elles doivent veiller à ne pas froisser les susceptibilités locales au risque, par exemple, d'être isolées et ou de devoir affronter des candidatures dissidentes.

### A. Candidates à condition de ne pas gêner le pouvoir local

#### 1. Campagnes difficiles sans soutien des fédérations locales

Les entretiens menés ont révélé que, fréquemment, les candidates investies par leur parti se retrouvaient seules, sans soutien local.

Souvent, les fédérations locales renvoient les candidates à une forme d'illégitimité. « Parité oblige », les partis réservent ou attribuent certaines circonscriptions aux femmes. De ce fait,

---

<sup>1</sup> PAOLETTI Marion, « Pouvoirs, politique, mobilisation », in dir. Maruani, Margaret, *Femmes, genre et société* La Découverte, 2005, p. 316

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 320

<sup>3</sup> SENAC Réjane, « La parité, un atout pour la démocratie », in Roux, Nicole (dir.) *Rien sans elles : de la parité en politique*, L'Atalante, Nantes, 2004, p. 37

les femmes vont en quelque sorte prendre les places que certains élus locaux briguaient. Même si « tout le monde [est] d'accord » lorsqu'une femme est investie sur une circonscription non gagnable, il ne faut pas non plus qu'elle gêne le pouvoir local en faisant un score honorable aux législatives ce qui pourrait déstabiliser la politique locale.

Ainsi, elles sont nombreuses à expliquer que leur fédération ne leur offre aucun soutien durant la campagne.

*« Pour ma première campagne, je n'ai pu uniquement compter que sur moi-même, mes proches et certains de mes anciens clients. »*

De ce fait, nombreuses sont celles qui émettent ce constat paradoxal :

*« Ce n'est pas dans votre propre camp que vous trouverez le plus de soutien. »*

En effet, elles sont candidates à condition de ne pas gêner le pouvoir local. Si leur candidature est médiatisée et qu'elles pourraient faire de l'ombre aux élus locaux en s'implantant dans le paysage politique local, elles risquent ainsi de se retrouver face à des élus locaux qui feront tout pour qu'elles perdent les élections. L. Bereni explique la « frilosité des cadres locaux face à l'arrivée des femmes » par leur « système de solidarité masculine »<sup>1</sup> qui vont les exclure des réseaux de pouvoir et d'influence. Une candidate de droite dans un bastion de gauche explique pour quelle raison elle a choisi de ne pas prendre de directeur de campagne.

*« Ceux en qui j'ai vraiment confiance se comptent sur les doigts d'une main. Je n'ai pas de directeur de campagne. J'aurais bien aimé, mais je n'ai trouvé personne en qui j'ai assez confiance. [...] Au début, personne ne voulait ma place, mais quand j'ai commencé à y aller, on a commencé à se dire que peut être la place n'était pas si mauvaise que ça. En effet, un candidat EELV perturbe l'issue de scrutin. Je suis assez reprise dans les médias, il y a vraiment une émulation [...] Les hommes ont peur que si je réussis la campagne, je prenne leur place, aux municipales par exemple. Désormais, je ne peux travailler qu'avec des gens qui n'ont aucune ambition personnelle et qui n'ont aucune expérience. Je n'ai pas de directeur de campagne, car les personnes qui ont une expérience dans une campagne nationale ont des ambitions personnelles. Ces gens là n'ont pas envie que je gagne cette élection, ni même que je fasse un score honorable, car si je fais un bon score, je m'implante dans le paysage politique local. »*

Pour mettre en difficulté une candidate, les sections locales des partis peuvent faire campagne pour un candidat dissident ou d'un autre parti.

*« Ils ont même été jusqu'à faire la campagne d'un candidat d'un autre parti de droite, contre moi, candidate investie par le parti. »*

---

<sup>1</sup> BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne, *Introduction aux gender studies, Manuel des études sur le genre*, de Boeck, Paris, 2008, p.171-172

Une candidate de gauche, face à un dissident exclu pour cette raison de son parti, explique comment tous les élus locaux de sa circonscription vont le soutenir et faire campagne contre elle. Ainsi, en mal de légitimité, elle avoue se sentir très seule durant sa campagne.

*« Il est très connu chez les conseillers généraux et municipaux et il s'appuie sur eux. »*

Elle explique les difficultés qu'elle éprouve pour que sa campagne ait un écho. En effet, les élus locaux ne l'invitent pas à leurs événements et ne se déplacent pas non plus lorsqu'elle en organise. Ce « boycott » organisé va porter ses fruits car son dissident s'est maintenu au deuxième tour et pas elle.

Même après avoir remporté l'élection dans une circonscription originellement non gagnable où personne ne voulait se présenter, leur légitimité et leur place n'est pas acquise pour autant. Cette sortante explique :

*« Mon suppléant voulait absolument l'investiture, je ne sais pas s'il ne va pas même se présenter contre moi. »*

Cette candidate explique qu'elle n'aura pas eu la possibilité de choisir son suppléant. Le fait que la fédération lui soumette un suppléant qui, par ailleurs est son adversaire est une nouvelle stratégie pour fragiliser son assise au sein de sa circonscription.

## **2. Désengagement des fédérations locales vis-à-vis des candidatures féminines**

Certaines fédérations locales vont avoir tendance à se désengager vis-à-vis des candidates. Les entretiens laissent penser que la parité politique est réellement vue comme une contrainte pour les cadres locaux.

Cette candidate revient sur sa candidature aux élections régionales. Elle explique les difficultés qu'éprouvaient les fédérations à constituer la liste. Sans jamais être informée de l'évolution des débats sur la position qu'elle pourrait avoir sur la liste, elle apprend un jour qu'elle est en concurrence avec une conseillère régionale sortante pour être placée cinquième.

*« Il y a ainsi eu un combat, pas de coq, plutôt de 'poules' pourrait-on dire. C'était très violent. Elle a essayé de me décrédibiliser. J'ai réussi à fédérer autour de moi. »*

Pour faire valoir sa place sur la liste, elle va devoir se battre.

*« J'ai eu beaucoup de soutien sauf par les cadres, qui voulaient me mettre en position non éligible. Après coup, ils ont dit qu'ils m'avaient soutenue, qu'ils m'avaient défendue, ils se sont revendiqués comme étant mes mentors. Mais sur le terrain j'étais seule à devoir trouver des soutiens militants. [...] Ce sont des élus, députés, un peu machos voire carrément misogynes mais il leur faut des femmes ce qui est dramatique pour eux. Il y a eu d'autres duels chez les hommes qui ont été remportés par l'homme qui avait le soutien des deux chefs. C'est la voie hiérarchique qui a tranché et qui les a désignés alors que moi je n'ai pas été désignée par eux. »*

Il est intéressant de constater que ces cadres locaux ne vont pas se prononcer et laisser ces deux femmes s'affronter. Alors qu'en temps normal, ils se prononcent lors d'un duel entre deux hommes, dans ce cas ils préfèrent laisser-faire. De la même façon, au moment où sa place sur la liste a été tranchée, aucun cadre du parti ne l'en informe. Le fait d'être ignorées de la sorte par les élus locaux est une situation très compliquée pour ces femmes ; situation qui les renvoie à une forme d'illégitimité.

*« Il fallait que j'arrive toute seule là-haut. Jamais mon parti local ne m'a mis en avant au niveau national. »*

Ces candidates expliquent qu'elles vont devoir se battre pour réussir à s'imposer face à un entourage politique « hostile » qui ne souhaite pas les voir s'implanter dans le paysage politique local.

Si les femmes sont identifiées et vont être sollicitées pour candidater sur un scrutin de liste, soumis à la contrainte paritaire, il n'en est pas de même pour les scrutins uninominaux. Pour ce mode d'élection les femmes sont perçues comme illégitimes par les notables locaux. Ceci peut être expliqué par leur exclusion des réseaux masculins. Elles sont moins souvent sortantes, moins souvent en cumul de mandat ce qui fragilise leur « réseau relationnel ». Moins connues de électeurs, de la presse, des élus environnants, moins expérimentées, elles ont « objectivement moins de chances de remporter l'investiture car leurs ressources sociales et politiques sont moindres. »<sup>1</sup> Par ailleurs, le/la candidat-e pressenti pour l'investiture est souvent un-e conseiller-e général-e, or, ce mandat est détenu pour la grande majorité par des hommes. De fait, les femmes investies apparaissent en décalage par rapport aux normes locales de désignation du candidat-e pour les élections législatives.<sup>2</sup> C'est pour cette raison que l'investiture des femmes se fait souvent à l'initiative de l'échelon national.

### **3. Dichotomie entre l'échelon national qui encourage les candidatures féminines et l'échelon local qui résiste**

Ces candidates ont souvent très peu de soutien local. Pourtant elles ont été investies. Les entretiens ont montré que le choix émane plutôt de l'échelon national, qui souhaite encourager les candidatures féminines, qui a joué un rôle important dans leur investiture.

*« Je n'ai aucun soutien au niveau de ma circonscription. J'ai un soutien départemental et national. »*

---

<sup>1</sup> PIONCHON Sylvie, DERVILLE Grégory, *Les Femmes et la politique*, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, p.76

<sup>2</sup> *Ibid.* p.77

Certaines candidates de droite ont mis en avant le rôle de l'échelon national pour soutenir leur candidature. Des figures comme Michèle Alliot-Marie et Marie-Jo Zimmermann qui encourageaient les candidatures féminines les ont soutenues, souvent, contre l'échelon local. Sans leur appui, elles expliquent qu'elles n'auraient pas été investies.

*« Ça s'est fait là-haut, pas au niveau local. »*

Lorsqu'une candidature féminine est souhaitée, les fédérations locales vont parfois aller jusqu'à décrédibiliser la candidate pressentie par le siège du parti pour qu'elle n'obtienne pas l'investiture. Pourtant, souvent, le comité d'investiture va aller à l'encontre des élus locaux en imposant la candidate souhaitée.

Cette députée sortante revient sur sa première investiture. Le député sortant ne se représentant pas, le parti national propose qu'une femme se présente à sa succession. Pourtant, le député sortant a préparé sa succession et aurait préféré qu'un de ses collègues, homme, le remplace. L'UMP va l'investir malgré les réticences des élus locaux.

*« C'est vraiment un choix personnel, on n'est pas venu me chercher. Le député sortant ne se représentait pas mais n'avait pas du tout l'intention de me voir arriver comme candidate. Je n'étais pas la bienvenue. J'ai été investie par Paris parce ma candidature les intéressaient ; j'étais une femme, avec de l'expérience, j'étais maire de la plus grande commune de la circonscription donc j'avais des atouts importants. Mais, j'avais en face de moi un candidat qui était soutenu par tous les maires de la circonscription et par le député sortant. »*

In fine, le parti national va souvent avoir un rôle d'appui et de soutien contre le local en encourageant les candidatures féminines. Pourtant, ce soutien parisien ne rend pas leurs candidatures et leurs campagnes plus faciles.

S. Pionchon et G. Derville en arrivent aux mêmes conclusions. Selon eux, les élites nationales du parti ont « peu à perdre en imposant une promotion des candidatures féminines, car leurs positions sont de toute façon réservées » tandis que les élus locaux, eux vont devoir « céder leur place »<sup>1</sup> aux femmes pressenties par le parti. Si le parti à l'échelon national a tout intérêt à soutenir des candidatures féminines pour répondre à une exigence démocratique et ne pas subir de retenues sur la dotation publique, les notables du parti à l'échelon local résistent car les candidatures féminines bouleversent les mécanismes de sélection des futurs dirigeants nationaux. On retrouve l'idée que les hommes sortants, implantés à l'échelon local n'ont pas « démerité »<sup>2</sup> et que les candidatures féminines seraient injustes dans le sens où ils seraient contraints de leur laisser la place.

---

<sup>1</sup> PIONCHON Sylvie, DERVILLE Grégory, *Les Femmes et la politique*, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, p.78

<sup>2</sup> GASPARD Françoise (dir.), *Les femmes dans la prise de décision en Europe*, L'Harmattan, Paris, 1997, p.183

## B. Candidatures dissidentes

Certaines candidates interrogées ont ainsi été confrontées à des candidatures dissidentes durant leur parcours politique. Souvent, ces candidatures dissidentes sont présentées comme un rejet clair des lois sur la parité. Les femmes ne seraient pas légitimes et prendraient la place d'un homme. Dans cette circonscription réservée à une femme, cet homme, exclu d'un parti de gauche a même déclaré :

*« En 97, j'ai déjà laissé ma place à une femme, c'est à mon tour de me présenter. »*

La candidate investie par le parti explique qu'il n'a jamais pu supporter le fait de ne pas avoir pu se présenter en 1997. Ainsi, il décide de ne plus laisser sa place aux femmes. Pourtant, deux élections législatives ont eu lieu depuis 1997 pour lesquelles il a réussi à obtenir l'investiture du parti sans toutefois être élu.

Maire d'une grande ville de la circonscription, conseiller général et membre du bureau de l'agglomération, sa renommée locale est importante. Son profil se démarque considérablement de la candidate investie, conseillère municipale d'opposition d'une autre commune, qui se positionne contre le cumul des mandats.

Ce candidat dissident use de nombreuses stratégies pour délégitimer la candidate investie. Par exemple, il a envoyé aux militants des bulletins avec son nom pour qu'ils votent pour lui au moment de l'élection organisée par le parti pour la désignation de la candidate. Ses ressources politiques lui permettent de disposer d'un soutien important des élus locaux (conseillers généraux, régionaux, municipaux). Ce réseau va lui permettre de décrédibiliser la candidate investie par « Paris » durant sa campagne électorale. Cette stratégie sera payante car il réussit à se maintenir au deuxième tour contrairement à la candidate PS. Sera-t-il réintégré par le parti maintenant qu'il est élu député ?

Les exemples sont nombreux. Dans un bastion de gauche, le député sortant ne se représentant pas, la circonscription a été dévolue à une femme. Attachée parlementaire depuis de nombreuses années, cette candidate socialiste obtient l'investiture sans aucune difficulté. Alors qu'en 2010, de nombreux candidats aux élections régionales ont été exclus du parti, l'un d'entre eux décide de ne pas réintégrer le parti.

*« En interne, j'ai été la seule candidate. Mais, trois mois après mon investiture, ce candidat a annoncé sa candidature en déclarant qu'il avait été le premier des socialistes et que cette circonscription lui revenait de droit. Je pense qu'il n'a pas souhaité réintégrer le parti pour ne pas avoir à affronter les militants et la question de la parité. Si c'était un homme qui devait être investi, il l'aurait réintégré et joué la carte de l'investiture. Mais comme cette circonscription est réservée à une femme, il a préféré se présenter en dissident. Ce candidat peut me mettre en difficulté. »*

*« Il a des soutiens de la région, dont le conseil ne s'est pas prononcé contre lui. Après il va chercher des soutiens chez les maires environnants, dans les quartiers d'affaires, dans les cercles philosophiques, dans le milieu sportif. »*

Les hommes, souvent en situation de cumul de mandat, disposent d'un réseau et de soutiens importants qui vont leur servir de relai durant leur campagne auprès des électeur-trice-s de la circonscription. La plupart des femmes confrontées à une candidature dissidente sont moins souvent en cumul de mandat. Ainsi, le fait de ne pas cumuler met la candidate dans une situation de fragilité et de décalage par rapport aux normes politiques locales.

Finalement, la candidate socialiste et son dissident vont tout deux se maintenir au second tour ce qui provoque une triangulaire avec l'UMP. « Quitte à faire perdre la circonscription à la gauche », selon l'expression de la candidate, cet homme ne remettra pas en question sa candidature durant toute la campagne du premier tour. Arrivé derrière la candidate socialiste, il décide finalement de se retirer en sa faveur au moment de l'entre deux tours.

Faire campagne face à un dissident n'est pas chose facile. En effet, en plus de devoir se battre contre ses adversaires, ces candidates doivent se battre contre leur propre camp. Souvent isolées, elles ont plus de difficultés à fédérer autour d'elles et à trouver du soutien.

*« Il faut que j'insiste pour que tout le monde s'unisse derrière moi. Il n'y a pas de questions à se poser, la gagnante sera la candidate socialiste. Je suis obligée de le dire et de le rappeler. Tout le monde affirme me soutenir, mais moi, je suis pragmatique. J'ai besoin d'actes. En tout état de cause, je ne veux pas être une femme alibi. »*

Faire campagne alors que son propre camp est divisé entre les deux candidatures relève de la « guerre psychologique » explique une candidate.

*« Il me suit partout. Je fais un meeting, il est là. J'organise une réunion publique, il est là. Je distribue des tracts, il est là. Partout où je vais me déplacer, il est là en permanence [...] »*

Parce que les règles politiques sont définies à partir de pratiques masculines dont les femmes sont souvent éloignées, les hommes disposent de ressources pour s'imposer dans la compétition politique. Ainsi, « lorsqu'ils s'engagent dans cette compétition, les hommes sont plus souvent que les femmes des « professionnels » de la politique (sortants ou cumulant plusieurs mandats), ce qui leur donne objectivement plus de chance de gagner l'élection : ils sont déjà connus des électeurs et de la presse, ils disposent d'un réseau de soutiens politiques au niveau local et national et ont acquis préalablement les ficelles du métier politique, notamment l'art de faire campagne. »<sup>1</sup>. En se présentant contre les

---

<sup>1</sup> BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne, *Introduction aux gender studies, Manuel des études sur le genre*, de Boeck, Paris, 2008, p.171

candidates investies par le parti, les dissidents délégitiment les femmes politiques qui prendraient la place d'élus « méritants ».

### C. Candidates et élues isolées : coût de leur indépendance ?

Les femmes qui, envers et contre tous ont candidaté aux élections législatives et ont remporté l'élection se retrouvent souvent très isolées localement.

*« Cette décision d'être candidate m'a mise dans une position d'opposition par rapport à certains élus qui ont cherché à me faire payer mon indépendance. Quelque part, on m'a fait payer en 2008 le fait de ne pas avoir respecté les stratégies des élus locaux, en présentant contre moi un candidat aux municipales. On m'a fait payer mes choix d'avoir voulu être indépendante et d'avoir été élue députée en 2007. »*

Cette députée va perdre sa commune en 2008 dans une triangulaire en raison d'une liste dissidente.

Ces candidates ne sont pas soutenues par les élus locaux parce qu'elles sont vues comme un danger. En effet, elles échappent ainsi au contrôle des élus locaux. Ceux-ci vont préférer investir une femme dans une circonscription non gagnable qui leur sera reconnaissante plutôt que de prendre le risque d'investir une femme qui leur « échappera » si elle est élue.

*« La parité a été dévoyée. Les hommes choisissent leurs candidates qu'ils savent ne pas leur porter ombrage. Ils prennent des femmes dans leurs familles, chez leurs proches ou des femmes qui leur seront infiniment reconnaissantes. J'estime que la parité n'a pas atteint son objectif. »*

C'est pour cette raison que les femmes vues comme « dangereuses » vont souvent se retrouver avec un parti qui fait campagne contre elles, ou qui les isolera plutôt que de les soutenir. C. Achin observe le même mécanisme au sein du Parti Socialiste. « Les femmes constituent bien souvent une variable d'ajustement entre partenaires, courants ou tendances. Par exemple les rivalités internes au PS se déplacent sur le terrain paritaire »<sup>1</sup>.

Ainsi, ces candidates isolées ont parfois un discours très dur concernant les dispositifs en faveur de la parité. Le parcours d'obstacle et les difficultés qu'elles ont dû surmonter jusqu'à leur candidature ou leur élection les amène à croire que la parité ne les a pas aidé.

*« Je ne dois rien à la parité et donc rien aux hommes. Je suis totalement libre. Les femmes capables, on leur refuse. Il ne faut pas qu'elles fassent de l'ombre. »*

De ce fait, de nombreuses candidates, souvent de droite, ont insisté sur le fait qu'elles sont parvenues seules à obtenir le mandat de député, sans l'aide des hommes et donc, sans l'aide de la parité. Dans leurs discours, elles précisent régulièrement ; « personne n'est venu me chercher », « j'y suis parvenue seule »...

---

<sup>1</sup> ACHIN Catherine (dir.), *Sexes, genre et politique*, Economica, Paris, 2007, p. 37



*« La parité a été instrumentalisée en obstacle. [...] On a au sommet un baron qui règne sur un secteur. Il place ses marquis et ses marquises. La parité l'aide bien à ça, y compris lorsqu'un coq le met en danger et se fait entendre. Il va réserver la circonscription à une femme et y mettre une 'potiche' pour asseoir son pouvoir. Moi, j'aurais voulu qu'on ne réserve pas ma circonscription à une femme sachant que je m'y présente de toute façon à chaque élection et qu'elle est considérée comme non gagnable, et que l'on réserve une circonscription gagnable à une femme. La parité a donné un instrument supplémentaire à cette hiérarchie. Il y a une perversité dans l'instrument. On contourne la parité pour renforcer le pouvoir de certains. »*

Ces femmes, souvent isolées localement, ont le sentiment que les élus locaux vont avoir tendance à utiliser la parité pour asseoir leur pouvoir plutôt que pour réellement laisser entrer les femmes dans la sphère politique. En effet, les femmes sont investies par des hommes. Ainsi, ils ne vont pas choisir n'importe quelle candidate pour l'installer dans n'importe quelle circonscription. Les femmes « dangereuses », qui ne suivent pas les logiques des partis locaux, vont devoir se battre contre tous pour parvenir à leurs fins.

Certaines expliquent qu'elles ont choisi la difficulté pour être indépendantes. Sachant que les circonscriptions gagnables sont le fief d'hommes, elles vont préférer s'implanter dans une circonscription non gagnable pour échapper à la tutelle des élus locaux environnants. Cette candidate explique qu'elle est « paisible » dans une circonscription non acquise car elle peut de cette façon « travailler le terrain » sans subir de rapport de force qui lui serait défavorable.

*« A chaque fois, ils m'envoient une fille dans les pattes. Parce que je suis indépendante et que je dis ce que je pense. J'ai rencontré des difficultés pour avoir des petits mandats, dans une circonscription de droite, mais je n'ai rien cédé à ma liberté. »*

L'usage du terme « fille » pour désigner les femmes qui se présentent contre elle au moment de l'investiture est très péjoratif. Elle utilise ce terme pour décrire les femmes sous tutelle des élus locaux.

In fine, une fois élue, ces femmes expliquent souvent que cette situation leur confère un avantage : leur indépendance et leur liberté. Une indépendance qu'elles payent cher.

*« Aujourd'hui, je suis toujours assez isolée. J'ai une parole très libre. Je ne suis pas quelqu'un qui manigance et qui joue le jeu des partis. J'ai un langage vrai, ma personnalité ne convient pas à tout le monde ».*

Le fait d'avoir été élue malgré les réticences locales lui permet d'être indépendante et de ne « rien devoir à personne ».

En conclusion, ces femmes politiques vont devoir surmonter un parcours d'obstacles pour réussir d'une part à candidater, puis d'autre part à être élues. Elles sont souvent confrontées à un cercle vicieux, où, les fédérations locales les renvoient à une forme d'illégitimité en soutenant des dissidents, en les laissant seules, en faisant campagne contre elles, en leur mettant un adversaire comme suppléant...



## CHAPITRE 3 : QUOTIDIEN D'UNE FEMME POLITIQUE

Ce chapitre aborde les difficultés que doivent surmonter ces candidates du simple fait d'être une femme. Dans un monde politique masculin, ces femmes doivent prouver leur légitimité pour se créer une place. Souvent, elles doivent subir le sexisme de leurs collègues qui les voient d'abord comme des femmes plutôt que comme des élues ou candidates. Ainsi, il s'agira de se poser la question du regard que ces candidates portent sur la parité et les femmes en politique.

### I – Être légitime pour s'imposer dans un monde masculin

Les femmes sont largement exclues de la sphère politique. Si elles sont présentes au sein de la politique locale, à la région et dans les communes essentiellement, elles disparaissent dès que la contrainte paritaire ne s'applique pas, par exemple, au sein des intercommunalités et des conseils généraux. Malgré l'incitation paritaire des candidatures aux élections législatives, elles ne sont que 26,9% de députées pour cette nouvelle législature. En dépit des 40,0 % de femmes candidates, trop peu sont effectivement élues. De fait, les partis qui fournissent le plus d'élus rechignent à jouer le jeu de la parité ; soit en choisissant de présenter 74,4% d'hommes (UMP) soit en plaçant les femmes dans des circonscriptions non gagnables. De fait, se pose la question des difficultés que doivent surmonter ces femmes pour s'imposer dans la sphère politique.

#### A. Prouver ses compétences pour s'imposer

Sur les dix-sept entretiens menés, toutes les femmes interrogées ont insisté sur les difficultés qu'elles avaient pour se légitimer face aux autres élus.

Cette candidate maire et conseillère générale explique :

*« D'une manière générale, vous devez toujours prouver beaucoup plus qu'un homme. Sur un dossier ou sur une prise de position, un homme va affirmer quelque chose, ' il a raison, il sait'. On ne va même pas se poser la question s'il est compétent pour dire cela. Vous, vous avez une prise de position en tant que femme élue, on va vous demander quelles connaissances vous avez dans ce domaine exactement. C'est incroyable, il faut toujours prouver qu'on est compétente. Cela fait notre force aussi, on ne laisse jamais rien au hasard. Quand je pars en séance au Conseil général, tous mes dossiers sont bétonnés. »*

Pour s'imposer dans un univers masculin, surtout au sein d'un Conseil général, les femmes doivent redoubler de travail. Elles expliquent toutes que chacune de leurs prises de parole

sont préparées scrupuleusement pour qu'elles soient irréprochables. Si cette méthode paraît logique et naturelle, les femmes et les hommes ne sont pas logés à la même enseigne. En effet, lorsque les femmes développent leur argumentaire elles doivent pouvoir justifier chacune de leurs prises de position.

Ainsi une conseillère régionale explique que la plupart des femmes doivent subir « cet inconfort permanent d'être illégitime »

*« Il faut toujours gagner sa légitimité. De ce fait, on travaille davantage et on se crée une carapace. »*

Alors que les hommes vont plutôt s'appuyer sur leur réseau de solidarité avec leurs collègues masculins, les femmes, s'appuieront davantage sur leur travail en amont des sujets abordés.

Ainsi, même dans des assemblées paritaires, ce phénomène est présent. Cette conseillère municipale regrette que les arguments des femmes soient aussi peu pris en compte au sein de son conseil municipal :

*« Les femmes ne sont pas prises au sérieux. [...] Je le vois autour de moi, les adjointes à la mairie, leurs voix comptent moins qu'un adjoint. Un adjoint qui n'est jamais là aura davantage de pouvoir qu'une femme adjointe qui est là tout le temps et qui travaille beaucoup. Dès qu'il y aura une décision importante à prendre sur la commune, ce n'est pas elles qui seront consultées. »*

Cet exemple révèle à quel point les inégalités entre les femmes et les hommes sont ancrées et qu'il ne suffit pas que les femmes soient représentées de façon égale pour les résorber. En effet, la question de la parité va au-delà de la simple représentation des femmes au sein des lieux de pouvoir.

Les femmes politiques ont souvent le sentiment que la question de la compétence ne se pose pas pour les hommes tandis que les femmes sont d'emblée considérées comme incompetentes et doivent prouver le contraire.

Certaines femmes expliquent que ce n'est pas seulement auprès de leurs collègues élus qu'elles doivent se légitimer mais aussi auprès de leur électorat. Cette élue dans une circonscription revient sur sa rencontre avec un agriculteur. Celui-ci lui demande si elle possède des connaissances en agriculture. Elle acquiesce.

*« Il me répond : 'Ah, on va voir ça !' : il me montre une vache et me demande quelle est sa race. Je lui réponds que c'est une fleur d'Aubrac et il répond, 'alors c'est vrai, tu t'y connais en agriculture !' Cet agriculteur n'aurait jamais demandé cela à un candidat homme. »*

Certaines candidates expliquent que le fait d'avoir un diplôme reconnu ; (souvent un doctorat) va jouer le rôle de faire-valoir pour prouver leurs compétences.

*« Heureusement que j'étais étudiante, ce qui m'a beaucoup aidé. Mes études m'ont offert une certaine stature [...]. Je suis arrivée en mairie, j'étais une jeune étudiante en première année, et, à la fin du mandat je suis doctorante en droit. Je ne suis plus vue de la même façon. J'ai acquis des compétences durant mes études sur la gestion d'une commune [...]. La relation est devenue complètement différente. Je n'ai plus besoin de m'imposer mais on vient même me demander des informations. »*

L'expérience en politique, les diplômes et la persévérance des femmes politiques va finalement leur permettre de s'imposer. Même si elle reste fragile, leur légitimité est moins souvent remise en question.

Pourquoi un tel parcours d'obstacle pour s'imposer alors qu'elles ont été démocratiquement élues ? Pour quelle raison leurs propos et leurs arguments n'ont-ils pas le même poids que ceux des hommes ? Est-ce parce que ce sont des femmes ? Ceci renverrait ainsi à une forme de sexisme considérant que les femmes sont moins compétentes pour gérer les affaires de la cité. Est-ce parce qu'elles sont nouvelles entrantes en politique et qu'elles ne correspondent pas aux normes édictées par les hommes. Ainsi, pour reprendre la formule d'Howard Becker, elles seraient en quelque sorte des *outsiders*<sup>1</sup>, c'est-à-dire qu'elles seraient en dehors de la politique traditionnelle et qu'il leur faut du temps pour s'y intégrer et gagner leur légitimité. Il semble que les deux hypothèses renvoient à une forme de réalité. D'une part, une fois élues et implantées, elles expliquent qu'elles sont parvenues à gagner leur légitimité et leurs compétences sont rarement remises en question. D'autre part, elles affirment que les hommes, du seul fait d'être homme, novices ou non auront nécessairement moins besoin que les femmes de conquérir leur légitimité. Cette femme politique ironise ce constat en reprenant la phrase de F. Giroud :

*« L'égalité entre les femmes les hommes sera acquise lorsque les femmes pourront être aussi incompétentes que les hommes. »*

En effet, les lois sur la parité ont souvent été critiquées car les dispositifs, en contraignant les partis à présenter des femmes, allaient peut-être les amener à trouver des femmes non parce qu'elles sont compétentes mais parce que ce sont des femmes.

*« Au départ, je trouvais cela humiliant, on pouvait mettre des femmes incompétentes sous prétexte que c'était des femmes. Finalement, je m'aperçois qu'on ne se pose pas la question des hommes incompétents. »*

S. Pionchon et G. Derville constatent de la même manière que « le fait d'occuper une fonction d'autorité et de pouvoir est encore si peu associé à l'image de la femme » que les

---

<sup>1</sup> BECKER Howard, *Outsiders*, Paris, édition A. M Metallé, 1985

élues vont témoigner qu'elles sont souvent « confrontée à des situations qui les nient dans leur rôle politique »<sup>1</sup>.

## B. Prendre la parole dans un univers masculin

Faire entendre sa voix n'est pas chose aisée pour les femmes. Les entretiens ont montré à quel point l'exercice de prise de parole était complexe pour les femmes politiques. A travers leurs témoignages, il semble que les hommes élus ont tendance à dénigrer leur parole. M. Paoletti observe une forte différenciation entre les élus femmes et hommes dans la prise de parole. « Les prises de parole des femmes sont plus tardives, plus courtes, plus rares »<sup>2</sup>.

*« Quand on s'exprime, ils n'attendent pas la fin de nos phrases. Ça renforce l'idée que je ne suis pas à la hauteur. Au bout de deux mots sortis de ma bouche, ils regardent ailleurs. »*

*« De temps en temps, il faut avoir de l'autorité et savoir crier sur les gens, sinon on ne vous voit pas ».*

Prendre la parole face à une assemblée parfois essentiellement masculine est un exercice redoutable. Une candidate explique à quel point elle était « tétanisée » lors de ses premières interventions au conseil régional. Si l'exercice est compliqué pour tous les élu-e-s, il l'est d'autant plus pour les femmes qui ne sont pas écoutées voire décredibilisées. C. Achin montre combien cette « distribution sexuellement inégalitaire de la parole » reproduit « la domination masculine dans le champ politique » et comment la « prise de parole [...] s'inscrit dans les dispositifs de sélection par lesquels la profession politique détermine qui peut légitimement faire ce métier et comment »<sup>3</sup>.

*« Au tout début, j'avais très peu, voire aucune, crédibilité quand je prenais la parole. Ça a été un très long travail, les 4-5 premières années, je parlais dans le vide ».*

De ce fait, ces femmes vont devoir user de stratégies diverses et variées pour être entendues de leurs homologues masculins.

*« Au moment des prises de parole, je fais souvent de longues phrases sans respirer car je sais qu'au moment où on s'arrête pour respirer, les hommes vous coupent la parole. »*

D'autres expliquent qu'elles vont prendre la voix la plus grave possible pour être écoutées.

Une des raisons invoquées pour expliquer une telle situation est que le modèle de la voix masculine serait plus audible en politique. Certaines candidates vont aller jusqu'à trouver

---

<sup>1</sup> PIONCHON Sylvie, DERVILLE Grégory, *Les Femmes et la politique*, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, p.122

<sup>2</sup> PAOLETTI Marion, « Pouvoirs, politique, mobilisation », in dir. Maruani, Margaret, *Femmes, genre et société* La Découverte, 2005, p.319

<sup>3</sup> ACHIN Catherine (dir.), *Sexes, genre et politique*, Economica, Paris, 2007, p.119

cette situation normale, car, « naturellement » la voix d'un homme prendrait forcément le dessus sur la voix d'une femme.

*« Dans une réunion, c'est toujours l'homme qui aura la parole. Nous avec notre petite voix fluette, la voix de l'homme va tout de suite prendre le dessus. Il n'y a rien à faire ! »*

D'ailleurs, certaines vont jusqu'à intégrer l'idée que les femmes auraient des voix moins agréables que celle des hommes, ce qui expliquerait pourquoi on ne les écoute pas.

*« C'est vrai que les femmes ont parfois des voix assez pénibles, assez criardes et désagréables. »*

Et cette idée que la voix des femmes n'est pas la norme va être entretenue voire institutionnalisée au sein des partis :

*« Je suis allée en formation, il n'y a pas très longtemps et le formateur me dit : 'l'idéal, pour vous, serait d'avoir la voix qui se rapproche le plus de celle de François Baroin qui est un exemple car il a une voix de ventre.' Il m'explique que c'est la voix la plus audible et la voix la plus agréable à entendre. »*

Cette difficulté à être écoutée et entendue va jouer un rôle non négligeable dans l'autocensure féminine. Cette situation n'encourage pas les vocations s'il faut que les élues attendent plusieurs années pour que leurs idées aient un écho auprès de leurs collègues.

Toutefois, certains partis plus sensibles aux questions des inégalités entre les femmes et les hommes vont veiller à éviter ce genre de situation.

*« Après, lorsque l'on organise une réunion et que 6 hommes s'inscrivent pour prendre la parole, il y a forcément quelqu'un qui va le faire remarquer. »*

Conscients que la domination masculine peut provoquer l'autocensure féminine, certaines sections de partis politiques mettent en œuvre des actions volontaristes pour que les femmes ne soient pas inhibées. En effet, prendre conscience des inégalités entre les femmes et les hommes dans leurs prises de positions est déjà un premier pas pour les prévenir, en veillant par exemple à l'égalité répartition des interventions lors d'une réunion.

## **C. Sexisme et stéréotypes au quotidien**

### **1. Monde d'hommes où les femmes sont réduites à leur corps**

Les entretiens ont montré que, de façon récurrente, certains élus, par leur propos, ostracisent les femmes. Les témoignages de ces femmes montrent qu'au quotidien les hommes tendent à leur montrer que leur statut est inférieur au leur.

*« Il faut avoir un sacré moral. Il ne faut pas avoir peur de l'échec, peur qu'on vous dise non, peur que l'on raille dans votre dos en disant 'Raah les bonnes femmes' ou encore 'ça c'est des histoires de gonzesses, vous allez régler ça ensemble'. Dès qu'il y a un problème on vous dit 'elle a ses humeurs de femmes'. Je pense que c'est pour ça qu'il y a moins de femmes qui veulent s'engager, elles prennent des portes. »*

Ces remarques sexistes qui décrédibilisent les actions et le travail de ces femmes ne vont pas les encourager à poursuivre leur engagement politique. Elles sont mises à part par leur collègues masculins qui leur font comprendre que leurs préoccupations sont secondaires. L'exemple illustre que, lorsqu'une femme adopte un point de vue différent lors d'une réunion ou d'un débat, ses collègues masculins vont interpréter ce comportement par ses attributs de femmes comme : les « humeurs de femmes », l'« hystérie » (caractéristique souvent attribuée aux femmes), les « histoires » ou « préoccupations » de femmes.

*« On s'attaque plus facilement à une femme au regard de son comportement. Je résume cette phrase que beaucoup de mes collègues diront : quand un homme a du caractère on dit qu'il a du tempérament et quand une femme a du caractère on dit que c'est une emmerdeuse. »*

Une candidate revient sur sa première candidature aux élections régionales. Elle a dû supporter le sexisme de ces collègues élus ainsi que de son électorat.

*« Les gens doutaient de mes compétences et leurs remarques se résumaient à mon apparence physique. »*

Ainsi, le fait qu'elle se distingue de l' élu moyen : un homme d'une cinquantaine d'année, cette jeune femme est tout de suite perçue comme ne pouvant pas assumer le mandat de conseillère régionale. Les femmes sont d'abord regardées et caractérisées par leur apparence physique. Ainsi, le fait d'être « blonde » pour cette femme serait le marqueur de son incompétence. Elle n'aurait pas sa place au sein du conseil.

Quelques mois plus tard alors qu'elle candidate aux élections cantonales, elle revient sur les difficultés qu'elle a dû surmonter pour trouver un suppléant.

*« Je me suis présentée sur un canton qui n'était pas le mien car il n'y avait pas de candidat de droite. Je suis arrivée dans un monde d'hommes, d'agriculteurs. On m'a regardée comme si j'étais une extraterrestre. Je n'arrivais pas à trouver de suppléant ! Dès que j'allais voir les agriculteurs ils disaient : 'mais qu'est-ce qu'ils vont dire les autres, je ne vais pas faire campagne avec la grande blonde, vous allez être ridiculisée dans ce pays qui est à gauche toute !' »*

Ainsi, durant sa campagne aux élections législatives cette même candidate raconte les réactions de son électorat. En effet, elle affronte une autre femme de gauche.

*« Les gens disent qu'aura lieu un 'duel de blonde'. J'entends des gens me dire, 'je voterais pour la plus jolie'. [...] Mon père qui va tracter sur le marché revient et m'encourage à aller chez le coiffeur. C'est réducteur, non ? »*

De ce fait, malgré elles, ces femmes vont intégrer le fait qu'elles doivent porter attention à leur apparence. Elles doivent être jolies, certes, mais dans une certaine limite pour éviter les remarques grivoises.

*« Il faut supporter les regards lorsque l'on traverse l'hémicycle. J'admire énormément une de mes collègues qui assume et n'hésite pas à se vêtir d'une petite robe blanche sans collant avec une fleur dans les cheveux. Les élus de gauche s'envoient des textos en disant : 'est-ce qu'elle a une culotte ?' 'Ils ne s'embêtent pas les élus de*



*droite !'. Moi, je fais très attention, je m'habille de façon stricte, en tailleur avec un col roulé. Je m'accorde des talons car, plus je suis grande, plus je complexe certains qui m'arrivent sous l'épaule. »*

Ainsi, ces femmes adoptent des stratégies vestimentaires et comportementales car chaque geste peut faire l'objet de moqueries ou d'humiliations.

*« On regarde son sourire, ses habits, son maquillage. On ne regarde pas ça chez les hommes. Une femme doit sourire, un homme n'a pas besoin. »*

Nombreuses sont les femmes qui expliquent qu'elles vont essayer d'adopter des comportements masculins pour s'intégrer dans leur monde.

*« On perd toute notre féminité en poussant des coudes. Pour la plupart, elles n'ont plus rien de féminin. Elles marchent et parlent comme un homme ».*

Pour s'imposer dans cet univers masculin ces femmes vont devoir prendre une voix plus grave pour être écoutées, s'habiller de façon « stricte » pour être respectées, cumuler des mandats pour pouvoir candidater... En somme, recopier les pratiques masculines pour entrer dans un univers où elles ne sont pas les bienvenues. « La compétition politique suppose en effet des ressources et comportements masculins (au sens où se sont les hommes qui les ont définis, conformément à leurs valeurs supposées universelles) qui handicapent les femmes, même les mieux dotées, au point de les obliger à des comportements conformistes sous peine d'« exclusion » des instances politiques »<sup>1</sup>

*« Quand une femme réussit en politique on dit 'cette femme-là, elle en a'. Une femme pour réussir doit adopter un comportement masculin. »*

D'autres auteures ont souligné ce sexisme chez les élus. Celui-ci peut se traduire selon M. Sineau, par un « paternalisme condescendant : les femmes sont moins écoutées et prises au sérieux quand elles prennent la parole publiquement, elles font l'objet de commentaire grivois sur leur manière de s'habiller, sur leur physique ou sur leur voix... »<sup>2</sup>

## **2. Femme (mère) politique avant tout**

Comme observé précédemment, l'un des obstacles à l'entrée des femmes dans la vie politique est la répartition sexuée des tâches au sein des couples qui les amène à être en charge de la gestion du foyer et de la vie de famille. Ainsi, les femmes politiques interrogées ont toutes admis que leur couple avait dû réorganiser leur quotidien pour qu'elles puissent s'engager. Le fait de concilier leur mandat avec leur vie de famille reste malgré tout un souci permanent.

---

<sup>1</sup> ACHIN Catherine (dir.), *Sexes, genre et politique*, Economica, Paris, 2007, p.55

<sup>2</sup> SINEAU Mariette, *Des femmes en politique*, Economica, Paris, 1988, p.17

Les entretiens ont montré que leurs collègues masculins renvoyaient ces femmes politiques, par leurs remarques ou leurs questions, à leur rôle de mère. Comme si leur engagement constituait, selon eux, un sacrifice pour leur vie de famille.

*« Vous savez, il y a des choses que l'on entend qui ne sont pas très jolies. Par exemple, une femme qui a des enfants qui reste un peu trop dans les réunions le soir, les élus se disent : 'mais qui s'occupe de ses enfants ?'. »*

Pour certains élus, il n'est même pas concevable qu'une autre personne que la mère puisse s'occuper de ses enfants. Ces remarques culpabilisantes exacerbent leur sentiment d'illégitimité en laissant penser à demi-mot que leur place serait plutôt au côté de leur famille.

*« Des remarques très déplacées sur l'éducation. Les remarques sur l'éducation concernent toujours les femmes. Si le fils d'un élu dérape on lui trouve toujours des excuses, l'adolescence etc. C'est moche mais c'est vraiment des traitements différenciés. »*

Ainsi, les femmes sont perçues comme étant mères, qui ont en charge l'éducation de leurs enfants, avant d'être élues.

Certaines élues vont même jusqu'à penser que le fait d'avoir ou non des charges familiales va avoir un impact sur les responsabilités qui leur sont offertes au sein du parti.

*« Je pense que j'ai réussi à m'imposer et à être candidate aux législatives parce qu'il n'y a pas beaucoup de femmes. J'étais la femme la plus diplômée, et, en apparence, je n'ai pas de charge de famille. »*

Une autre candidate confirme cette hypothèse :

*« J'ai le souvenir d'avoir voulu être présidente de mon groupe à la région. Il y avait deux autres candidats hommes, aux deux autres, personne n'a demandé comment ils allaient s'organiser, à moi si. Ils voulaient savoir qui allait faire la vaisselle. Mais bon c'était en 92 ».*

Il semble qu'aujourd'hui la situation n'a pas beaucoup changé. Les femmes qui s'engagent en politique le font souvent lorsqu'elles sont libérées de leurs charges familiales et disponibles pour occuper un mandat. Ceci explique le fait que les femmes s'engagent tardivement dans la vie politique, une fois leurs enfants autonomes.

### **3. Parité de façade**

Certaines femmes ont mis en avant le fait que leur image de femme était parfois utilisée par les partis politiques pour afficher leur volonté d'ouverture. Finalement, ce que C. Achin et S. Lévêque analysent à Paris pour les élections municipales peut être observé pour les élections législatives. Selon ces auteures, les femmes « permettent de maximiser les profits de représentativité au niveau local : femmes, [...] jeunes (affichant dynamisme et renouvellement), relativement novices (fraîcheur et garantie de fidélité pour les protecteurs),

parfois issues de quartiers défavorisés et appartenant « visiblement » aux minorités racisées. »<sup>1</sup>

Ainsi, ces femmes de la société civile vont souvent être mises en valeur pour candidater aux élections législatives mais uniquement dans un but d'affichage garant de l'ouverture des partis plutôt que pour réellement remporter l'élection. « Plus jeunes, moins encartées, plus souvent issues du monde associatif, davantage sans profession, les femmes sont appelées à venir combler l'écart entre représentants et représentés »<sup>2</sup>.

*« A l'origine j'ai été intégrée au sein de mon parti en étant la caution, jeune, femme, d'origine tunisienne. Je ne suis pas dupe, c'est pour cette raison, qu'au départ, j'ai été intégrée à la direction. »*

Cette candidate explique comment elle a dû se battre pour dépasser cette image. En effet, dans un premier temps, elle n'était pas écoutée par ses collègues de la direction.

*« On a un peu l'impression que notre image est utilisée quand ça arrange, mais, dès que l'on prend la parole, on ne nous écoute pas. »*

Parfois, les partis politiques auront tendance à proposer des postes emblématiques à quelques femmes pour, en quelque sorte, se donner « bonne conscience » en prouvant que leurs élus et l'appareil du parti ne sont pas déconnectés des citoyen-ne-s. De fait, ces femmes sont le gage de leur ouverture à la société civile.

C. Achin et S. Lévêque expliquent que « Dans un contexte récurrent de « crise » de la représentation politique, la stratégie poursuivie par Nicolas Sarkozy a consisté en 2007 à promouvoir au gouvernement l'ouverture, la parité et la diversité. Son incarnation a été confiée à de jeunes femmes racisées, issues de la société civile, laïques, à la trajectoire sociale ascendante et à la carrière politique fulgurante »<sup>3</sup>. Finalement, cet exemple révèle que cette pratique n'est pas propre à l'UMP et se retrouve dans d'autres partis politiques.

Une candidate de 31 ans revient sur sa première candidature aux élections municipales alors qu'elle avait 19 ans. Aujourd'hui conseillère municipale déléguée à la jeunesse, elle explique qu'elle n'arrive pas à se défaire de son étiquette de jeune, alors qu'elle n'est plus la benjamine du conseil municipal.

*« Aujourd'hui, malheureusement, c'est une étiquette qui me colle encore à la peau. Quand vous avez 20 ans et que vous commencez en politique, les gens vous voient comme une marionnette, la petite marionnette du maire. Mon image est utilisée sur les*

---

<sup>1</sup> ACHIN Catherine, LEVEQUE Séverine in AGRIKOLIANSKY Éric, HEURTAUX Jérôme, LE GRIGNOU Brigitte (dir.) *Paris en campagne : les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, éditions du croquant, 2011, p.257

<sup>2</sup> ACHIN Catherine (dir.), *Sexes, genre et politique*, Economica, Paris, 2007, p.41

<sup>3</sup> ACHIN Catherine, LEVEQUE Séverine in AGRIKOLIANSKY Éric, HEURTAUX Jérôme, LE GRIGNOU Brigitte (dir.) *Paris en campagne : les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, éditions du croquant, 2011, p.258

*affiches, car c'est toujours bien d'avoir un jeune sur les affiches. J'étais un peu vue comme la mascotte. Cette image est restée aujourd'hui avec certaines personnes, c'est un peu désagréable. Je leur ai dit. Vous savez les personnes qui passent et qui vous passent la main dans les cheveux quand vous êtes assis, qui vous prennent par surprise derrière en voulant vous faire peur. Malheureusement c'est resté, quand on commence très jeune, il y a des gens qui ne voient pas que vous grandissez. C'est sûr que c'est le genre de chose qu'on ne se permet pas avec un jeune homme, c'est évident. »*

Ce n'est pas seulement le fait d'être jeune qui la met en difficulté mais aussi d'être une femme. Ainsi, ces collègues vont avoir un comportement paternaliste à son égard qui va l'enfermer dans cette étiquette de jeune femme, « mascotte » du maire.

Une conseillère régionale explique à quel point son image de jolie femme est utilisée par ses collègues masculins. Alors qu'au quotidien, elle a du mal à se faire entendre, lorsqu'une personnalité leur rend visite, elle est soudainement mise en avant, pour apparaître sur les photos par exemple.

*« Lorsque l'on invite un ministre, je serais toujours placée à sa droite ou à sa gauche lorsqu'on l'invite à dîner. C'est comme si on faisait un cadeau au ministre. [...] On me dit d'embrasser le ministre au moment où je lui tends la main pour l'accueillir. On lui dit 'regardez comme nos conseillères régionales sont jolies !' Et on me dit : 'Allez, embrasse le ministre !' »*

Cet exemple illustre le fait que cette élue n'est pas mise en avant pour valoriser ses compétences ou ses actions sur le terrain, mais pour la cantonner à son apparence physique.

Finalement, ces attitudes élogieuses à son égard sont redoutables car elles conduisent à réduire son travail de politicienne à son physique. Ce sexisme bienveillant des élus masculins à l'égard de leurs collègues femmes est récurrent.

## **II – Parité et démocratie**

Les témoignages de ces candidates aux élections législatives ont permis de dresser leur profil et de décrire leurs difficultés. Quel regard portent-elles sur les lois sur la parité ? Quelles sont pour elles les qualités nécessaires pour faire de la politique ? Perçoivent-elles des différences entre les femmes et les hommes politiques ?

### **A. Perception des lois sur la parité par les femmes politiques**

La grande majorité d'entre elles se déclarent favorables à l'ensemble des dispositifs en faveur de la parité et certaines souhaiteraient même que la loi soit plus contraignante pour atteindre une parité réelle. Elles sont toutes d'accord pour dire qu'il n'y a pas de tendance

naturelle à l'égalité entre les femmes et les hommes, et que, sans la loi, il y aurait considérablement moins de femmes en politique.

*« A l'origine, je n'étais pas favorable aux lois sur la parité. Je pensais qu'il fallait s'imposer. Je me suis ralliée car je me rends bien compte que s'il n'y avait pas ce cadre législatif, il n'y aurait pas de femmes. On ne peut pas avancer autrement. Il faut que toutes les couches de la société soient représentées à l'Assemblée nationale. »*

Nous retrouvons néanmoins le clivage gauche-droite sur la question. Au travers de leurs témoignages, les femmes de droite manifestent plus de méfiance à l'égard des dispositifs contraignants.

*« La loi n'est pas une fin en soi, elle ne peut pas tout changer. »*

Elles se déclarent ainsi souvent défavorables à l'idée de quotas.

*« C'est un piège. [...] Quand vous faites partie des quotas, on vous le fera toujours remarquer. 'Ah mais vous vous êtes là parce que vous êtes une femme'. »*

Certaines candidates expliquent que le fait d'être concernées par un quota est humiliant. Cela peut renforcer leur sentiment d'illégitimité vis-à-vis de leurs collègues mais aussi de leur électorat.

En effet, « deux disqualifications menacent toujours les femmes. Celle d'être promue pour la seule raison qu'elles seraient des femmes et non en raison de leur vertu et de leurs talents [...] et celle de l'être parce qu'elles ont été la favorite ou la maîtresse d'un homme de pouvoir »<sup>1</sup>

*« Sans cette amende considérable que paie l'UMP, je n'aurais jamais eu l'investiture. J'ai une liste d'au moins 5 ou 6 personnes qui seraient passés devant moi. Pour la vie publique, je trouve cela positif, car nous avons besoin du regard de tout le monde, mais pour moi, c'est très lourd à porter. »*

Les parcours d'obstacles des femmes de droite interrogées sont souvent plus difficiles et moins surmontables que pour leurs homologues de gauche. L'UMP a choisi de ne présenter que 25,6%<sup>2</sup> de femmes aux élections législatives. Ainsi, pour les femmes, les places ont été plus chères qu'au PS qui en a investi 45,9%. De ce fait, nombres d'entre elles ont dû se battre contre leur parti pour avoir le droit de candidater. Les autres se retrouvent souvent dans des circonscriptions difficiles où leurs chances de gagner sont infimes. C'est pour cette raison que certaines vont affirmer qu'elles ne doivent rien à la parité. Les difficultés qu'elles ont dû surmonter étaient telles qu'elles ne voient pas de quelle façon les dispositifs les ont aidés durant leur parcours politique. En effet, les statistiques révèlent que les dispositifs en faveur de la parité sont largement en deçà de l'effet escompté.

---

<sup>1</sup> ACHIN Catherine (dir.), *Sexes, genre et politique*, Economica, Paris, 2007, p.73

<sup>2</sup> Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, « Parité : une progression timide et inégalement partagée – Evaluation quantitative des dispositifs paritaires après les élections législatives des 10 et 17 juin 2012 », Tab. 16 & 17, p.26.

*« Je voudrais une parité naturelle. Je ne suis pas très à l'aise avec cela. Quand on parle de la parité c'est souvent de façon négative. 'Oh mince il faut mettre une femme !' On est un peu des potiches. Mais au niveau des compétences une femme peut tout à fait être président ou Premier ministre. »*

Tout en affirmant la nécessité de tels dispositifs, ces femmes mettent en avant que le fait d'être candidate « grâce » à la parité peut être dévalorisant. Même si elles sont compétentes, elles peuvent avoir le sentiment de ne pas mériter leur place, surtout quand les autres élus leur rappellent que, sans la parité, de nombreux hommes auraient largement mérité l'investiture.

*« Si mon parti n'avait pas demandé que des femmes soient candidates, probablement que je ne me serais pas présentée, j'aurais donné un coup de main à cet élu car il est responsable de la circonscription et ça me paraissait assez naturel. C'est le fait qu'on ait souhaité des femmes qui m'a poussé à me présenter. »*

Néanmoins, elles admettent tout de même que de tels dispositifs permettent d'encourager les vocations. En effet, si l'autocensure féminine est un redoutable obstacle aux carrières politiques, le fait de réserver une circonscription aux femmes permet de leur ouvrir le champ des possibles. Même si elles sont dans des circonscriptions difficiles, le simple fait de pouvoir se projeter comme députée plutôt que de rester dans son rôle de soutien lors d'une campagne masculine paraît important. M. Paoletti montre le poids des partis dans les représentations qu'ils véhiculent du rôle des femmes en politiques. « Constitués sur la base de valeurs virilistes, les partis politiques agissent comme des instances de socialisation non seulement à une identité politique mais aussi à une identité sexuée qui prolonge en partie pour les femmes militantes une position de spectatrice dispensatrice d'encouragements et d'attentions. »<sup>1</sup>. Cette identité politique explique en partie les réticences que peuvent rencontrer certaines femmes pour accéder à certains mandats. Ainsi, cet exemple montre bien que les lois sur la parité peuvent permettre de réduire les mécanismes d'autoexclusion de certaines femmes.

Comme le souligne cette élue de gauche ;

*« La parité a été un levier. Quand il faut mettre des femmes, on en trouve. »*

Même si la parité est loin d'être acquise et que le chemin à parcourir reste long, ces lois ont permis d'« ouvrir les horizons » de certaines femmes, sans lesquelles elles n'auraient jamais été candidates.

---

<sup>1</sup> PAOLETTI Marion, « Pouvoirs, politique, mobilisation », in dir. MARUANI, Margaret, *Femmes, genre et société* La Découverte, 2005, p.316

## B. Perception des qualités pour être élu-e

Lors des entretiens, les candidates ont répondues à la question : « quelles sont selon vous les qualités pour faire de la politique ? » Dans quelle mesure leur parcours et leurs expériences vont influencer sur leur perception des qualités nécessaires pour faire de la politique ?

Les réponses qu'elles ont données se distinguent :

<b>Sérénité, sociabilité :</b>	<b>Combativité, difficulté :</b>
Ouverture	Montrer ses muscles
Ecoute	Etre combattif
Observation	Avoir faim
Proximité	Etre un requin
Travail de terrain	Etre un bulldozer
Respect des gens	Se battre
Aimer le contact humain / aimer les autres	Les qualités humaines sont déconseillées
Garder une grande humilité	Pugnace
Empathie	Détermination
Avoir de la constance et s'en tenir à ses valeurs	Etre plus fort que son adversaire (qui est souvent dans son propre camp)

Dans ce tableau apparaissent les deux types d'adjectifs ou de qualités mis en avant par les femmes interrogées. Les qualificatifs de la première colonne de mots relèvent de la sérénité et de la sociabilité. Les mots de la deuxième colonne correspondent à des adjectifs et qualificatifs relevant de la combativité et de la difficulté.

La plupart des candidates ont utilisé essentiellement les adjectifs d'une seule des deux colonnes.

Une seule a utilisé les adjectifs des deux colonnes tout en les distinguant. Selon elle, à l'échelon national, les « qualités humaines sont déconseillées ». Elle va insister sur le « travail de terrain », « l'écoute » et « le respect » à l'échelon local. Ainsi, cette conseillère municipale met en avant une réelle dichotomie entre un échelon local ouvert et paisible et un niveau national presque hostile où les places pour la députation sont très chères.

L'« idéaltype »<sup>1</sup> des femmes qui ont utilisé les adjectifs de la première colonne (sérénité, sociabilité) pour nommer les qualités nécessaires en politique ont eu un parcours à l'image

---

<sup>1</sup> Au sens Wébérien, l'idéal type a vocation à décrire un phénomène par certaines de ses caractéristiques communes. Le concept ne vise pas à décrire la réalité mais à dresser une définition conceptuelle de la réalité.

des adjectifs employés. Souvent de gauche, elles ont été plutôt soutenues par leur parti. Elles ont souvent été incitées à être ambitieuses et ont exercé différents mandats à l'échelon local voire national.

Il est intéressant de constater que lorsque les hommes des fédérations locales soutiennent la parité comme « projet de société », les adjectifs utilisés sont « positifs » et « paisibles » (écoute, travail de terrain, respect, observation, aimer les autres). Soutenues par leurs collègues et considérées pour leur travail, ces femmes entretiennent un rapport serein à la politique et à leurs différents mandats.

L'« idéaltype » des femmes qui ont utilisé les qualificatifs de la deuxième colonne (combativité, difficulté) ont eu des parcours beaucoup plus difficiles. Plus souvent de droite, elles ont eu beaucoup de difficultés à obtenir leur investiture. Leur légitimité et leur crédibilité sont remises en cause de façon récurrente. Plus souvent dans des circonscriptions non gagnables ces « candidates de témoignage » regrettent d'être isolées et si peu soutenues par les fédérations locales.

Ainsi, sur le fondement de ces témoignages les hommes entourant ces femmes portent probablement un regard plus critique sur la parité et considèrent les dispositifs en place comme une contrainte.

De ce fait, ces deux visions de la parité, parité comme projet de société et parité comme poids ne construisent-elles pas deux types de candidates et deux rapports différents à la politique ?

## **C. Perception des différences sexuées en politique**

### **1. Perception des différences entre les femmes et les hommes politiques**

Une des questions posées lors des entretiens était : « Est-ce que vous pensez que les femmes et les hommes sont différents dans leur façon de faire de la politique ? ».

La plupart des candidates interrogées affirment qu'il existe de réelles différences entre les femmes et les hommes. Deux types d'arguments sont avancés pour expliquer ces différences : soit en raison de différences intrinsèques entre les femmes et les hommes, soit en raison de leurs expériences (articulation des temps de vie, parcours d'obstacles) qui influeraient sur leur comportement et leur rapport à la chose politique.

Pour certaines, les femmes se distinguent des hommes. Elles seraient plus « déterminées » ou auraient des « égos moins surdimensionnés » que les hommes. Enfin, elles auraient des qualités humaines plus importantes.



*« Quand bien même les nouvelles générations se ressemblent plus, leur regard reste différent. Je pense qu'une femme est plus susceptible de renoncer à certaines choses au profit de l'intérêt général. Je pense qu'un homme ne renoncera pas à sa carrière professionnelle. Une femme n'envisage pas forcément une carrière politique. Une femme c'est de l'engagement politique. [...] Les femmes sont plus dans l'esprit de transmettre. [...] Les femmes sont plus profondes humainement parlant, et n'ont pas cette ambition du pouvoir mais l'ambition de l'engagement. »*

Pour cette députée sortante qui a eu beaucoup de difficultés à s'imposer pour être candidate en 2002, les femmes « s'accrocheraient » moins à leur mandat, et s'investiraient en politique par engagement plutôt que par carriérisme ou par ambition personnelle. Elles prendraient du recul sur leur mandat et sauraient s'arrêter le moment venu.

*« Dans notre groupe, nous nous sommes tacitement engagés à ne pas cumuler dans le temps. Toutes les femmes ont joué le jeu mais pas les hommes. »*

Les difficultés qu'elles ont dû surmonter les amènent à ne pas vouloir reproduire le modèle masculin qui les exclut de la sphère politique.

*« Le parcours d'obstacles qu'a dû franchir la plupart des femmes va avoir une influence sur leur comportement. »*

Pourtant, certaines députées sortantes affirment que les nouvelles recrues féminines adopteraient de plus en plus des comportements masculins pour s'imposer. Ainsi, elles se désolent de ne pas voir émerger un « leadership féminin » ou les femmes pourraient proposer une autre façon de faire la politique.

Certaines femmes politiques affirment qu'elles se distinguent de leurs collègues masculins dans leur façon de travailler et leur organisation. En effet, nombreuses d'entre elles doivent concilier leur mandat politique avec leur vie familiale (voire professionnelle pour celles qui ne sont pas députée). Cette « contrainte féminine », les amèneraient à avoir une autre approche de l'efficacité.

*« Aujourd'hui, on n'est pas dans un rapport équilibré. Les femmes sont plus pragmatiques sur certaines choses, ce qui est certainement dû à l'articulation des temps de vie. On est dans une approche de l'efficacité différente. »*

De nombreuses candidates insistent sur cette question. Le fait de devoir concilier leur-s mandat-s avec leur vie familiale les amène à vouloir être plus productives. Elles ne souhaitent pas « perdre [leur] temps à palabrer » lors de réunions, particulièrement lorsqu'elles ont lieu tard le soir et gèreraient différemment leur temps que leurs collègues élus.

*« Les femmes sont plus méthodiques, leur rapport au temps est différent, elles sont plus efficaces, elles vont aller droit au but, pas besoin de faire une réunion jusqu'à 4H du matin. »*

J. Mossuz-Lavau partage leur observations : « ces femmes qui ont en charge à la fois le public et le privé, parce qu'elles gèrent à la fois une vie familiale, une vie professionnelle et

une vie politique, [...] [ont] appris à organiser leur temps au mieux, à ne pas le perdre, à ne pas goûter aux palabres interminables et à agir dans le but d'obtenir rapidement des résultats concrets. »<sup>1</sup>

Pour certaines candidates ou élues, les femmes politiques « apportent » quelque chose de nouveau en politique. Ainsi, les femmes et les hommes seraient « complémentaires » car ils auraient tous deux une façon de faire qui leur est propre. En effet, pour elles, les femmes parce qu'elles sont mères seraient attirées par certaines thématiques relatives à la petite enfance, questions auxquelles les hommes n'iraient pas spontanément.

*« Les femmes ont peut-être une façon différente de voir les problèmes et de les porter. »*

D'autres, expliquent que les femmes ont une certaine « perception », une « sensibilité » ou un « regard » sur les problèmes qui diffère des hommes. Certaines estiment que les femmes ont plus d' « émotions dans la gestion de la vie politique ».

In fine, les élues elles-mêmes ont tendance à se différencier de leurs collègues masculins. Si certaines admettent qu'elles ont un rapport différent à la chose publique en raison de leur parcours, d'autres semblent avoir intériorisé les inégalités de genre.

*« Ça fait partie de nous-mêmes que l'organisation de la famille soit de qualité, que la maison soit bien rangée et ça nous amène à travailler davantage. »*

On peut ainsi parler à juste titre de « biologisation du social » où les femmes politiques vont naturaliser leurs différences avec leurs collègues masculins. Ces conceptions des différences entre les femmes et les hommes ne sont pas sans conséquences dans le sens où « le biologique vient donc légitimer l'organisation sociale des rôles de sexe ». En effet, les entretiens montrent combien les femmes justifient leur parcours politique par rapport à la préservation de leur vie de famille qu'elles présentent comme un impératif. « Le potentiel biologique de la maternité est transformé en un destin social, un devoir et une norme »<sup>2</sup>.

Ainsi, les stéréotypes véhiculés sur les spécificités féminines et masculines dans la façon de faire la politique participent d'une certaine façon à la construction d'une « nature politique féminine qui se démarque de l'universel incarné par les hommes »<sup>3</sup>.

De ce fait, cette conception inégalitaire des rôles sociaux explique en partie la division sexuée du travail d'élu-e.

---

<sup>1</sup> MOSSUZ-LAVAU Janine, *Femmes/Hommes pour la parité*, presses de science po, Paris, 1998, pp.80-81

<sup>2</sup> PIONCHON Sylvie, DERVILLE Grégory, *Les Femmes et la politique*, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, pp.117-121

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.140

## 2. Division sexuée du travail d'élue

Ces représentations trouvent une illustration dans la répartition des femmes et des hommes au sein des groupes de travail, commissions ou délégations. En effet, la représentation entre les femmes et les hommes dans ces groupes de travail, traduit une réelle reproduction sexuée de la division des rôles sociaux. Pour cette législature, il y a 15,1% des femmes au sein de la commission des finances tandis que 46,5% font partie de la commission des affaires culturelles et de l'éducation<sup>1</sup>. M. Sineau souligne que « leur répartition au sein des commissions reflète la division la plus traditionnelle du travail politique entre les sexes »<sup>2</sup>.

Si certaines élues ont intégré cette division sexuée pour la trouver naturelle, il est important de noter que la plupart du temps, ces femmes ne choisissent pas leur commission.

Ceci peut être expliqué par plusieurs facteurs. D'une part, à l'échelon local, les femmes élues sont souvent impliquées dans le monde associatif. Cet engagement, souvent dans les domaines culturels ou éducatifs est défini comme un atout pour faire partie d'une liste municipale. De ce fait, par choix personnel et parce qu'elles ont été repérées par les élus locaux pour leur compétences en la matière, elles vont plus souvent être en charge des affaires culturelles, sociales ou de l'éducation. Ainsi, « premièrement, les choix ne viennent que prolonger la division sexuelle du travail, et, deuxièmement, ils s'inscrivent dans la continuité des fonctions domestiques que les femmes occupent en tant que mère ou épouse – les fonctions « stratégiques » restant masculines »<sup>3</sup>.

D'autre part, il existe une hiérarchie entre les différentes commissions ou délégations. Celles à prédominance féminine (affaires sociales, éducation) sont considérées moins « prestigieuses » que celles à prédominance masculine. Ainsi, les femmes plus souvent entrantes en politique que les hommes et ne faisant pas partie des réseaux masculins, vont avoir certaines difficultés pour s'imposer dans les commissions prestigieuses.

*« On m'a mise d'office dans la commission des affaires sociales. Apparemment c'est le « lot » des femmes et des nouveaux. Moi, j'étais attirée par les finances et par l'économie. On m'a fait comprendre que la commission des finances était réservée aux très anciens, anciens ministres et à ceux qui avaient réussi à passer le cap de l'élection plusieurs fois. Donc, il ne fallait pas que je me fasse trop d'illusions. L'économie également, c'est plutôt réservé aux hommes et à des femmes qui sont*

---

<sup>1</sup> Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, « Parité : une progression timide et inégalement partagée – Evaluation quantitative des dispositifs paritaires après les élections législatives des 10 et 17 juin 2012 », Tome 1, Juillet 2012, Tab.40 & 41, p.47.

<sup>2</sup> SINEAU Mariette, « L'impossible féminisation de l'Assemblée Nationale, « sanctuaire » du pouvoir républicain », in ROUX, Nicole (dir.) *Rien sans elles : de la parité en politique*, L'Atalante, Nantes, 2004, p.68

<sup>3</sup> ACHIN Catherine (dir.), *Sexes, genre et politique*, Economica, Paris, 2007, p.104

*chefes d'entreprises, qui sont issues du milieu économique. Je manifestais quand même mon insatisfaction d'être à la commission des affaires sociales. »*

Alors que cette députée n'a pas réellement de compétence en affaires sociales mais, plutôt sur des questions relatives à l'économie et aux finances, la commission qui correspond à son statut de jeune élue entrante va lui être attribuée.

De ce fait, en dehors des réseaux, les femmes n'ont pas les ressources suffisantes pour faire valoir leurs compétences ou expériences pour obtenir les postes stratégiques une fois élues.

*« J'ai rempli un trou. »*

C'est pourquoi, elles ont souvent le sentiment d'être en charge des questions dont les autres élus ne voulaient pas.

L'accès des femmes aux mandats électifs est une première et mince étape avant une parité réelle. Une fois élues tant à l'échelon local que national, ces femmes n'ont pas la même place que les hommes au sein des postes de pouvoir. Les compétences reconnues renvoient toujours à une répartition sexuée traditionnelle. « Longtemps pénalisées en temps que femmes, elles occupent désormais des places en tant que femmes »<sup>1</sup>. D'une certaine façon, si les lois sur la parité ont permis aux femmes d'intégrer la sphère politique, ces lois n'ont pas garanti l'égalité. Ainsi, la division sexuée du travail d'élue-e s'accompagne d'une division sexuée des responsabilités. Les femmes à l'Assemblée nationale sont moins souvent présidentes de commissions, de groupes et occupent des fonctions moins prestigieuses que celles des hommes.

---

<sup>1</sup> PAOLETTI Marion, « Pouvoirs, politique, mobilisation », in dir. MARUANI, Margaret, *Femmes, genre et société* La Découverte, 2005, p.321

## Conclusion :

Au travers des dix-sept entretiens menés avec des candidates aux élections législatives, il s'agissait de retracer leurs parcours, leur évolution au sein de leur parti politique et leurs difficultés. Souvent variables d'ajustement des stratégies électorales, ces femmes doivent traverser de nombreuses épreuves pour s'imposer, faire leurs preuves pour contrer le sexisme de certains élus. Malgré la diversité de leurs parcours au sein de formations politiques différentes, ces candidates rencontrent souvent les mêmes types d'obstacles. Seulement certaines femmes, grâce à un contexte familial favorable et des ressources suffisantes, peuvent prendre le risque de s'engager et de se présenter à des élections. Les lois sur la parité ne permettent pas encore à toutes les femmes de s'engager en politique.

Au regard des entretiens menés, pour avoir une chance d'être élu-e il est nécessaire à l'heure actuelle :

- D'appartenir aux réseaux d'influence pour être investi-e dans des circonscriptions gagnables,
- De disposer d'un capital et de ressources symboliques importantes pour s'imposer, candidater, être soutenu-e et s'exprimer en public, avoir une expérience électorale
- De posséder, au moins pour sa première campagne, de moyens financiers suffisants,
- D'être disponible pour faire campagne.

Si quelques femmes remplissent ces conditions, elles doivent surmonter de nombreuses difficultés pour s'imposer et avoir le droit de candidater. Lorsqu'elles doivent concilier un mandat local avec leur vie professionnelle et familiale ainsi qu'une campagne nationale, le quotidien devient très compliqué.

Cette situation privilégie certains profils car la majorité des candidat-e-s et élu-e-s sont fonctionnaires, libéraux-ales ou retraité-e-s. Ces statuts permettent à ces femmes et à ces hommes de s'investir dans la vie publique et politique sans mettre en péril leur vie professionnelle. Sachant que la répartition des rôles sexués implique que les femmes doivent, plus souvent que les hommes, concilier leurs mandats avec leur vie familiale, la question du statut de l'élu-e se pose. Comment permettre un renouvellement de la classe politique et de ses pratiques ?

*« Je milite pour un statut de l'élu. C'est infernal. C'est du lundi au dimanche. Il faudrait que l'on puisse être sûr-e-s de retrouver notre poste après s'être consacré-e à notre mandat. Ça réglerait tous les problèmes autour du cumul. »*

De nombreuses candidates affirment que, plus jeunes, elles n'auraient pas pu briguer des mandats électoraux. Vient s'ajouter à la difficile, voire impossible, articulation entre la vie politique et familiale, la crainte de laisser leur emploi au risque de ne pas pouvoir le retrouver plus tard. Comment garantir le retour à l'emploi des élu-e-s pour permettre à de nouveaux profils de candidat-e-s d'émerger ? Une réflexion sur le statut de l'élu-e et le cumul des mandats pourrait permettre de changer le rapport des élu-e-s à la politique et de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'accès aux mandats électoraux. Repenser les pratiques qui ont cours aujourd'hui modifierait la sociologie des élu-e-s et la composition des assemblées pourrait être à l'image de la société.

Comment ouvrir le Parlement à toutes les femmes et tous les hommes pour qu'il soit enfin le reflet de notre société ? Comment changer la sociologie des élu-e-s pour que chacun-e, quel que soit son statut, sa profession et son milieu social puisse s'investir en politique ? Comment repenser l'articulation des temps de vie pour que les femmes comme les hommes puissent s'impliquer dans la gestion de la vie familiale, aient les mêmes chances sur le marché de l'emploi et puissent chacun-e prendre le temps de s'investir en politique ?

En effet, se poser la question de la parité invite à questionner la façon dont les élites politiques sont produites, formées et sélectionnées. Le poids des rôles sexués est un frein majeur à leur engagement politique. Les représentations du rôle des femmes au sein de la société à tendance à naturaliser les inégalités entre les femmes et les hommes au point qu'elles sont intégrées par les femmes politiques elles-mêmes. Ainsi, la représentation politique des femmes ne semble pas avoir permis de réduire les inégalités de genre. Le sexisme des élus à l'échelon local et le poids de l'organisation des partis (construite à partir de pratiques masculines) excluent les femmes de la course à l'investiture. Les femmes qui candidatent sont rarement soutenues par les élus environnants. De fait, les lois sur la parité des candidatures apparaissent toujours, douze ans après leur mise en œuvre, comme une contrainte qui s'impose du « haut » (échelon national) vers le « bas » (échelon local).

En effet, les hommes qui sont implantés en politique et qui disposent de toutes les ressources nécessaires pour y rester vont monopoliser les places et organiser leur succession au moment de leur départ. Mais pas tous les hommes, car leur profil est souvent similaire. En effet, 60,5%<sup>1</sup> des élu-e-s sont issus des professions intellectuelles supérieures,

---

<sup>1</sup> Comprenant les cadres du secteur privé et du secteur public, les permanent-e-s politiques, les professions de l'enseignement, les professions juridiques, médicales et libérales. Source, Ministère de l'intérieur – Observatoire de la parité, juin 2012

aucun ne sont ouvrier-ère-s et seulement 3,8% sont employé-e-s au regard des 28,9%<sup>1</sup> de la population totale. Toute une frange de la population n'est pas représentée.

Un accompagnement de tous les élu-e-s locaux sur la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est un levier pertinent pour qu'ils/elles puissent s'approprier les dispositifs en faveur de la parité. Ainsi, ils/elles pourraient être les premiers acteurs de la promotion de l'accès des femmes aux responsabilités politiques.

L'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions électives n'est possible aujourd'hui qu'à la condition de lutter contre les inégalités et les stéréotypes œuvrant encore dans la société et ainsi, développer la culture paritaire.

---

<sup>1</sup> Insee 2010

# ANNEXES

## Annexe 1 : Bibliographie

### OUVRAGES :

ACHIN Catherine (dir.), *Sexes, genre et politique*, Economica, Paris, 2007

ACHIN Catherine, LEVEQUE, Sandrine (dir.), *Femmes en politique*, La Découverte, Collection Repères, Paris, 2006

BATAILLE Philippe, GASPARD, Françoise, *Comment les femmes changent la politique et pourquoi les hommes résistent*, La découverte, 1999

AUBERT Nicole (dir.), *Le sexe du pouvoir*, Desclée de Brouwer, Paris, 1986

BALLMER-CAO Thanh-Huyen, MARQUES-PEREIRA Bérengère, SINEAU Mariette, TREMBLAY Marion (dir.), *Genre, Citoyenneté et Représentation*, Presses Universitaires de Laval, Sainte-Foy, 2007

BARD Christine, BAUDELLOT Christian, MOSSUZ-LAVAU Janine, *Quand les femmes s'en mêlent : genre et pouvoir*, La Martinière, Paris, 2004

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne, *Introduction aux gender studies, Manuel des études sur le genre*, de boeck, Paris, 2008.

BREDIN Frédérique, *Députée, journal de bord*, Fayard, Paris, 1997

FASSIN Eric, GUIONNET Christine, (dir.) *La parité en pratiques*, Politix n°60, 2002

GASPARD Françoise, LE GALL Anne, SERVAN-SCHREIBER Claude, *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité*, Seuil, Paris, 1992

LIATARD Séverine, *Les Femmes politiques : En France de 1945 à nos jours*, Editions complexe, Paris, 2008.

MOSSUZ-LAVAU Janine, *Femmes/Hommes pour la parité, presses de science po*, Paris, 1998

PIONCHON Sylvie, DERVILLE Grégory, *Les Femmes et la politique*, Presses Universitaires de Grenoble, 2004

ROUX Nicole (dir.) *Rien sans elles : de la parité en politique*, L'Atalante, Nantes, 2004

SINEAU Mariette, *Des femmes en politique*, Economica, Paris, 1988.

SINEAU Mariette, *Femmes et pouvoirs sous la Vème République : de l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*, Presses de Science Po, Paris, 2011

### ARTICLES :

ACHIN Catherine, PAOLETTI Marion. « Le « salto » du stigmat. Genre et construction des listes aux municipales de 2001 » *Politix*, Vol. 15, N°60. Quatrième trimestre 2002.

GASPARD Françoise, « Des partis et des femmes », in Riot-Sarcey, Michèle (dir.), *Démocratie et représentation*, Paris, Kimé, 1995



MARQUES-PEREIRA Bérangère, « Quotas-parité : enjeux et argumentations », *Recherches féministes* (Université de Laval), 12(1), 1999, pp. 103-121.

PAOLETTI Marion, « Pouvoirs, politique, mobilisation », in Maruani, Margaret, (dir.) *Femmes, genre et société* La Découverte, 2005

SENAC Réjane, « La parité, un atout pour la démocratie », in Roux, Nicole (dir.) *Rien sans elles : de la parité en politique*, L'Atalante, Nantes, 2004

SINEAU Mariette, « L'impossible féminisation de l'Assemblée Nationale, « sanctuaire » du pouvoir républicain », in Roux, Nicole (dir.) *Rien sans elles : de la parité en politique*, L'Atalante, Nantes, 2004

SINEAU Mariette, « Femmes et culture politique : nouvelles valeurs, nouveaux modèles ? », *Vingtième siècle*, n°44, 1994-12, p.72-78.

#### **RAPPORTS :**

Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, « Parité : une progression timide et inégalement partagée – Evaluation quantitative des dispositifs paritaires après les élections législatures des 10 et 17 juin 2012 », Tome 1, Juillet 2012.

ZIMMERMAN Marie-Jo, « Pourquoi la parité en politique reste-t-elle un enjeu pour la démocratie française ? » Rapport à M. Le Premier Ministre, Mars 2003.

## Annexe 2 : Liste des interviewées par nuance de gauche à droite

**Leïla Chaïbi**, Front de Gauche, Entrante, candidate à la 10<sup>e</sup> circonscription de Paris (Île de France)

**Anny Poursinoff**, Europe Ecologie Les Verts, Sortante, candidate à la 10<sup>e</sup> circonscription des Yvelines (Île de France)

**Claude Jahier**, Parti Socialiste, Entrante, candidate à la 1<sup>ère</sup> circonscription du Morbihan (Bretagne)

**Annick Le Loch**, Parti Socialiste, Sortante, candidate à la 7<sup>e</sup> circonscription du Finistère (Bretagne)

**Isabelle Thomas**, Parti Socialiste, Entrante, candidate à la 7<sup>e</sup> circonscription d'Ille et Vilaine (Bretagne)

**Marie-Hélène Fabre**, Parti Socialiste, Entrante, candidate à la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Aude (Languedoc Roussillon)

**Anne-Yvonne Le Dain**, Parti Socialiste, Entrante, candidate à la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Hérault (Languedoc Roussillon)

**Sophie Pantel**, Parti Socialiste, Entrante, candidate à la 1<sup>ère</sup> circonscription de Lozère (Languedoc Roussillon)

**Daphné Ract-Madoux**, Modem, entrante, candidate à la 9<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne (Île de France)

**Arlette Grosskost**, Union pour un Mouvement Populaire, Sortante, candidate à la 5<sup>e</sup> circonscription du Haut Rhin (Alsace)

**Anne Hulne**, Union pour un Mouvement Populaire, Entrante, candidate à la 1<sup>ère</sup> circonscription du Bas Rhin (Alsace)

**Valérie Garcia**, Union pour un Mouvement Populaire, Entrante, candidate à la 4<sup>e</sup> circonscription des Côtes d'Armor (Bretagne)

**Françoise Guégot**, Union pour un Mouvement Populaire, Sortante, candidate à la 2<sup>e</sup> circonscription de Seine Maritime (Haute Normandie)

**Audrey Tamborini**, Union pour un Mouvement Populaire, Entrante, candidate à la 10<sup>e</sup> circonscription du Val d'Oise (Île de France)

**Jacqueline Irlès**, Union pour un Mouvement Populaire, Sortante, candidate à la 4<sup>e</sup> circonscription des Pyrénées Orientales (Languedoc Roussillon)

**Françoise Grolet**, Front National, Entrante, candidate à la 3<sup>e</sup> circonscription de Moselle (Lorraine)

**Nathalie Repousseau**, Front National, Entrante, candidate à la 2<sup>e</sup> circonscription de Meurthe et Moselle (Lorraine)

### Annexe 3 : Guide d'entretien

Pourriez vous me préciser les différents mandats que vous avez eu l'occasion d'avoir aussi bien au niveau local que national ? (actuels et précédents)

	ACTUELS	PRECEDENTS
Elue d'un Conseil municipal	<input type="checkbox"/> CM <input type="checkbox"/> CM opposition <input type="checkbox"/> CM délégué ..... <input type="checkbox"/> Adjointe au maire ..... <input type="checkbox"/> Maire Taille de la commune .....	Nb mandat : ..... <input type="checkbox"/> 01-08 <input type="checkbox"/> 95-01 <input type="checkbox"/> 89-95 <input type="checkbox"/> avant89 <input type="checkbox"/> CM <input type="checkbox"/> CM opposition <input type="checkbox"/> CM délégué ..... Adjointe au maire ..... <input type="checkbox"/> Maire Taille de la commune .....
Elue d'un EPCI	<input type="checkbox"/> Membre suppléante <input type="checkbox"/> Membre majorité <input type="checkbox"/> Membre opposition <input type="checkbox"/> Présidente <input type="checkbox"/> Membre avec délégation ..... <input type="checkbox"/> Vice présidente .....	<input type="checkbox"/> Membre suppléante <input type="checkbox"/> Membre majorité <input type="checkbox"/> Membre opposition <input type="checkbox"/> Présidente <input type="checkbox"/> Membre avec délégation ..... <input type="checkbox"/> Vice présidente .....
Elue d'un Conseil général	<input type="checkbox"/> Membre suppléante <input type="checkbox"/> Membre majorité <input type="checkbox"/> Membre opposition <input type="checkbox"/> Présidente <input type="checkbox"/> Membre avec délégation... ..... <input type="checkbox"/> Vice présidente ..... ..... Commission ..... ..... Fonction commission ..... .....	Nb mandats : ..... <input type="checkbox"/> 01-08 <input type="checkbox"/> 98-04 <input type="checkbox"/> 94-01 <input type="checkbox"/> 88-94 <input type="checkbox"/> avant88 <input type="checkbox"/> Membre suppléante <input type="checkbox"/> Membre majorité <input type="checkbox"/> Membre opposition <input type="checkbox"/> Présidente <input type="checkbox"/> Membre avec délégation... ..... <input type="checkbox"/> Vice présidente ..... ..... Commission ..... ..... Fonction commission ..... .....

Elue d'un Conseil régional	<input type="checkbox"/> Membre suppléante <input type="checkbox"/> Membre majorité <input type="checkbox"/> Membre opposition <input type="checkbox"/> Présidente <input type="checkbox"/> Membre avec délégation ..... <input type="checkbox"/> Vice présidente ..... Commission ..... ..... Fonction commission ..... .....	Nb mandat : ..... <input type="checkbox"/> 04-10 <input type="checkbox"/> 98-04 <input type="checkbox"/> 92-98 <input type="checkbox"/> 86-92 <input type="checkbox"/> avant86 <input type="checkbox"/> Membre suppléante <input type="checkbox"/> Membre majorité <input type="checkbox"/> Membre opposition <input type="checkbox"/> Présidente <input type="checkbox"/> Membre avec délégation... ..... <input type="checkbox"/> Vice présidente ..... ..... Commission ..... ..... Fonction commission ..... .....
Députée	Commission : ..... .....	Nb mandat : ..... <input type="checkbox"/> 02-07 <input type="checkbox"/> 97-02 <input type="checkbox"/> 93-97 <input type="checkbox"/> 88-93 <input type="checkbox"/> avant 88 Commission : ..... .....
Députée européenne	Groupe politique..... ..... Commission : ..... ..... Fonction..... .....	Nb mandat : ..... <input type="checkbox"/> 04-09 <input type="checkbox"/> 99-04 <input type="checkbox"/> 94-99 <input type="checkbox"/> 89-94 <input type="checkbox"/> avant 89 Groupe politique..... ..... Commission : ..... ..... Fonction..... .....
Sénatrice	Commission : ..... .....	Nb mandat : ..... <input type="checkbox"/> 01 <input type="checkbox"/> 98 <input type="checkbox"/> 95 <input type="checkbox"/> 92 <input type="checkbox"/> 89 <input type="checkbox"/> avant 89 Commission : ..... .....

### THEMATIQUES

- De quelles commissions/délégations avez-vous été en charge ?
- Pourriez-vous m'expliquer de quelle façon avez-vous été amenée à être en charge de ces sujets ?
- Connaissiez-vous les problèmes et les enjeux relatifs à ces questions avant d'être élue ?
- Etes-vous satisfaite d'être en charge de ces questions ? Généralement, vous avez choisi ces commissions ou vous les a-t-on proposées ? Auriez-vous préféré être en charge d'autres commissions ?

### « METIER » D'ELUE

- Depuis quand pourriez vous dater votre engagement politique ou militant ? Quelles formes a-t-il pris ?
- En quoi consiste votre travail ? Combien d'heures par semaine lui consacrez-vous ?

- Mis à part les diverses réunions avez-vous des moments informels avec vos partenaires ou d'autres élus ?
- Pensez-vous que le mandat de députée nécessite une différente implication ?
- Comment avez-vous décidé de vous présenter ? Pourriez-vous revenir sur vos/votre (diverses) candidatures ? (Mandats locaux : Opposition, majorité, membre de l'exécutif etc.)

### **CANDIDATURE**

- Comment avez-vous réussi à obtenir votre première investiture ? Qu'est-ce qui vous amené à candidater aux législatives ? Avez-vous été en « concurrence » avec une ou un autre candidat-e sur la circonscription ?
- Comment se déroule votre campagne ? Comment êtes-vous organisée ?
- Que pensez-vous de votre circonscription ? Quelles sont vos chances de gagner ?

### **FORMATION – COMPETENCES**

- Avez-vous eu besoin de vous former à la fonction d'élue (pensez-vous vous former si vous êtes élue ?) Est-ce qu'on vous a renseigné sur la fonction d'élue ?
- Quelles sont pour vous les qualités nécessaires pour faire de la politique ?

### **FREINS**

- Durant votre parcours politique, pourriez-vous m'indiquer les freins auxquels vous avez été confrontée ? Quels ont été les soutiens et les leviers ?

### **PARITE POLITIQUE**

- Est-ce que vous pensez que les femmes et les hommes sont différents dans leur façon de faire de la politique ?
- Que pensez-vous des lois sur la parité qui incitent ou obligent les partis à présenter autant de femmes que d'hommes ?

### **ENGAGEMENT**

- Faites-vous partie d'une ou plusieurs associations/syndicat ? Vous en faites partie depuis combien de temps ? Parti politique ?
- Quelle sont vos responsabilités et vos implication dans ces associations ? parti politique ?

### **ENTOURAGE POLITIQUE**

- Quel est l'impact de votre entourage dans votre engagement ?
- Avant d'être élue la première fois, connaissiez vous les personnes avec lesquelles vous travaillez aujourd'hui ? (avoir une idée de grandeur) Connaissez-vous des député-e-s (avant d'être élue la première fois pour les sortantes) ?
- Dans quel cadre et comment les avez-vous rencontrés ?

## **VIE PERSONNELLE ET FAMILIALE**

- Quel a été votre parcours scolaire puis professionnel ?
- Vous avez mis en avant votre implication en politique, celle-ci est-elle conciliable selon vous avec une vie professionnelle ou familiale ?
- Etes-vous en couple ? Avez-vous des enfants ?
- Quel est la profession de votre partenaire (niveau de diplôme) ?
- Que pense-t-il-elle de votre activité politique ? Vos enfants ?
- S'impliquent-ils-elles dans votre engagement ?
- Que font vos enfants aujourd'hui ? Pourriez-vous m'énoncer leur parcours (niveau de diplôme, profession) ?
- Quelle profession exerçaient vos parents (niveau de diplôme) ? Vos frères et sœurs ?
- Avez-vous des proches qui ont fait ou font de la politique ? (Membre d'un parti, mandat politique...)
- Votre famille/proche partage-t-elle les mêmes idées politiques que vous ?
- Quelles sont vos ambitions pour l'avenir ? Comment vous imaginez-vous dans 10 ans.



Pour plus d'informations :  
[www.observatoire-parite.gouv.fr](http://www.observatoire-parite.gouv.fr)

Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes -  
35 rue Saint Dominique – 75007 Paris - Tél : 01 42 75 86 91 - Fax : 01 42 75 77 76 -  
Mail : [observatoire-parite@observatoire-parite.gouv.fr](mailto:observatoire-parite@observatoire-parite.gouv.fr)  
Site : [www.observatoire-parite.gouv.fr](http://www.observatoire-parite.gouv.fr)